



Applebaum au cœur d'une vaste corruption? *Page A 3*



L'automne **en vers** et avec tous à Trois-Rivières *Page B 1*



Joblo à l'heure des bilans et du court-termisme *Page B 10*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 225

LE DEVOIR, LE VENDREDI 4 OCTOBRE 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Sur 179 villes québécoises, Lévis se classe 139^e pour le transport en commun, rappelle un des candidats à la mairie de la municipalité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pendant ce temps, à Lévis

Comme dans beaucoup de municipalités, l'un des enjeux dominants de la campagne électorale est le vote lui-même

ISABELLE PORTER à Québec

Alors qu'à Québec le maire sortant prend toute la place, la campagne à Lévis se joue autour de six candidats plus ou moins connus. Les électeurs sauront-ils s'y retrouver? Et surtout, iront-ils voter cette fois?

«Je ne connais pas vraiment les candidats, résumait mercredi une résidente, Isabelle Chouinard. Il va falloir que je me mette à jour.» A deux pas de là, dans le stationnement du supermarché, Carole Lemieux disait plus ou moins la même chose. «Je ne suis au courant de rien. Ça m'intéresse, mais je cherche où trouver de l'info.»

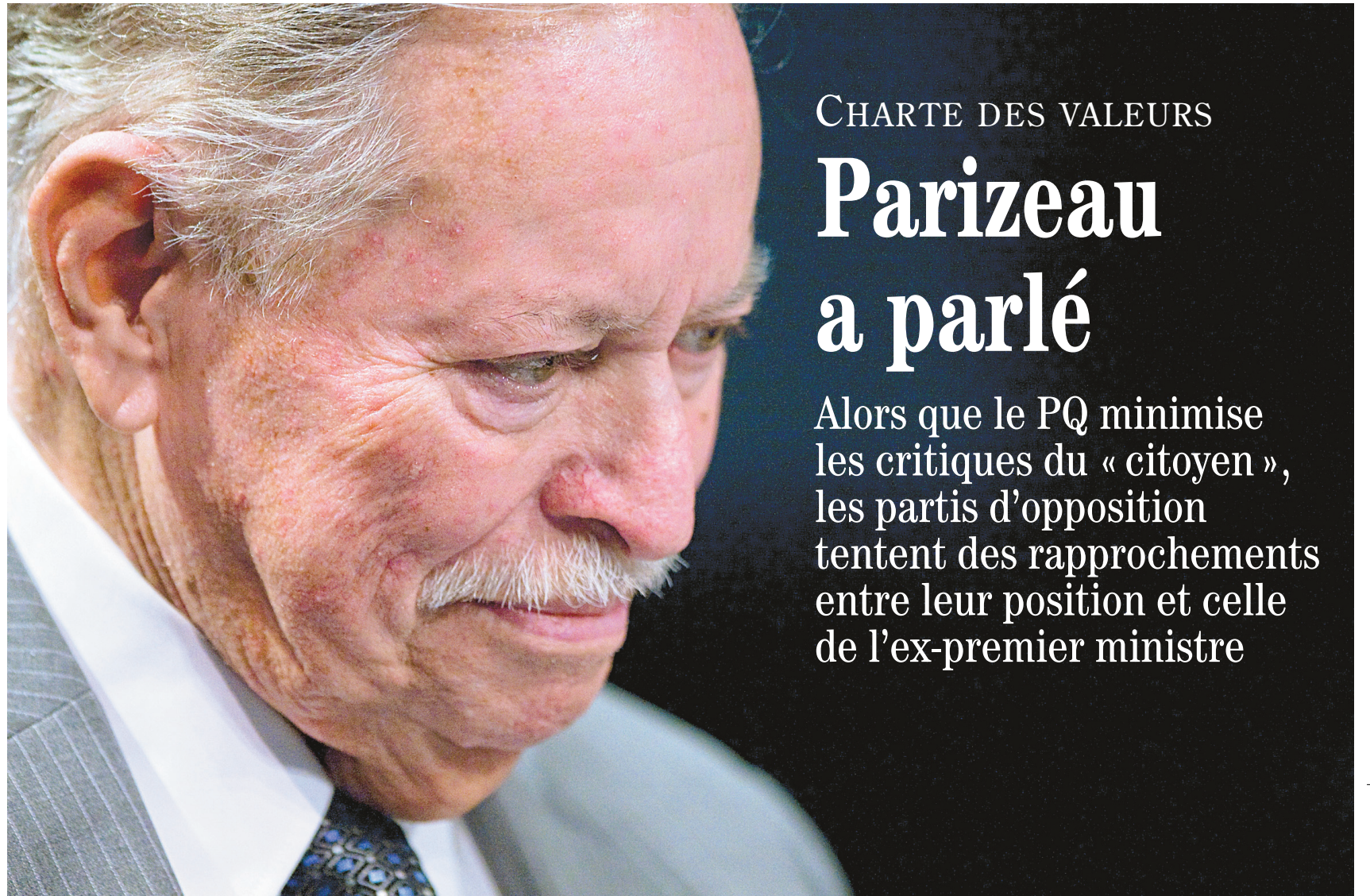
Un grand vide

Dire que le départ de la mairesse Danielle Roy-Marinelli a laissé un grand vide relève de l'euphémisme. Aux dernières élections, en 2009, elle avait même été élue par acclamation, un cas unique parmi les grandes villes du Québec.

Dans les circonstances, à peine le quart des Lévisiens s'étaient déplacés pour l'élection dans les postes de districts (27%). C'est très en dessous de la moyenne québécoise (45%), que le Directeur général des élections (DGE) trouve déjà préoccupante.

A cela s'ajoute l'effet de la commission Char-

VOIR PAGE A 10 : LÉVIS



CHARTRE DES VALEURS

Parizeau a parlé

Alors que le PQ minimise les critiques du « citoyen », les partis d'opposition tentent des rapprochements entre leur position et celle de l'ex-premier ministre

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

JESSICA NADEAU Correspondante parlementaire à Québec

Jacques Parizeau, qui estime que la Charte des valeurs québécoises va trop loin, est en contradiction avec la position qu'il défendait au moment de la publication du rapport Bouchard-Taylor en 2008.

Dans un texte qu'il signe dans les journaux de Québec, Jacques Parizeau se dit en accord avec la position du célèbre duo Gérard Bouchard et Charles Taylor sur la question du port des signes religieux, l'enjeu le plus litigieux du projet de charte du gouvernement Marois. «Je pense qu'on devrait se limiter aux

recommandations du rapport Bouchard-Taylor, c'est-à-dire de l'appliquer aux policiers, aux procureurs, aux juges et généralement à ceux qui ont le pouvoir de contraindre. Je n'irais pas plus loin pour le moment.»

Il est d'accord, toutefois, avec les autres propositions du gouvernement Marois, soit d'inscrire le principe de neutralité de l'État dans la Charte des droits et libertés et de baliser les accommodements raisonnables. «Je pense qu'il serait préférable de se limiter, dans la Charte, à l'affirmation des principes de la neutralité de l'État à l'égard des religions. Il faut aussi maintenir et peut-être encore préciser les règles applicables par toutes les administrations publiques à

l'égard des accommodements pour raisons religieuses, en particulier celle en vertu de laquelle rien ne doit porter atteinte au principe de l'égalité des hommes et des femmes.»

«Abstrait et fumeux»

Pourtant, il y a quelques années à peine, l'ancien premier ministre avait une opinion beaucoup plus tranchée. En 2008, il affirmait que le rapport Bouchard-Taylor était «abstrait et fu-

VOIR PAGE A 10 : PARIZEAU

Lire aussi : Les Calinours. La chronique de Christian Rioux. *Page A 3*



DESSINS POUR LA PAIX

Une illustration de Boukhari (Palestine). Pour Radu Mihaileanu et Plantu, la démocratie est un «combat lumineux de tous les jours».

La démocratie à la pointe du crayon

Le réalisateur Radu Mihaileanu et le caricaturiste Plantu partent à la rencontre d'une douzaine de dessinateurs confrontés quotidiennement aux limites de l'expression

FABIEN DEGLISE

Et si tout n'allait pas si bien et que les caricaturistes d'ici et d'ailleurs étaient les plus aptes à en faire la démonstration, par le rire?

Dans un présent qui laisse apparaître régulièrement des traces de dérive, le réalisateur Radu Mihaileanu et le caricaturiste Jean Plantu, du quotidien français *Le Monde*, peaufinent depuis quelques mois un diagnostic de

l'état de santé de nos démocraties, avec l'aide de ceux qui, aux quatre coins du globe, invitent chaque jour l'humanité à montrer ses dents en la faisant sourire.

Le voyage documentaire dans les cases et les ateliers de ces gardiens caustiques d'une saine démocratie prendra l'affiche au printemps prochain pour rappeler que «la liberté d'expression est fragile pas seulement dans des pays où cela est

VOIR PAGE A 10 : DÉMOCRATIE

COMMISSION CHARBONNEAU

Jocelyn Dupuis avait accès à toutes les portes

Selon Ken Pereira, c'est le pouvoir qui intéressait l'ex-directeur de la FTQ-C et pas la défense des travailleurs

BRIAN MYLES

L'influence de Jocelyn Dupuis ne se limitait pas à la FTQ-Construction (FTQ-C). Il avait étendu ses tentacules dans toutes les sphères de l'industrie pour assouvir sa soif de pouvoir.

Ken Pereira a poursuivi son témoignage, jeudi à la commission Charbonneau, avec la même hargne à l'entente de l'ex-directeur général de la FTQ-C. A son avis, la défense des travailleurs n'intéressait guère cet homme qu'il dit sous l'influence des Hells Angels et de la mafia.

M. Dupuis avait les yeux rivés sur les millions du Fonds de solidarité de la FTQ et cherchait avant tout le pouvoir absolu.

Pour y parvenir, M. Dupuis plaçait ses pions — ou ses «poteaux» — dans tous les postes clés au sein de la centrale. Selon Ken Pereira, il soudoyait des directeurs jugés indésirables pour qu'ils laissent la place à ses protégés. Et s'il n'arrivait pas à les acheter, il



Ken Pereira

VOIR PAGE A 10 : CHARBONNEAU

AUJOURD'HUI



Politique Assurance-emploi : le mécontentement gagne les rangs conservateurs. Un député progressiste-conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard traverse chez les libéraux. *Page A 3*



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 4
Météo..... B 8
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 7

ACTUALITÉS

Le CHUM aura un accompagnateur pour la saine gouvernance

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Après le CUSM, c'est au tour du CHUM de se voir attribuer un accompagnateur pour retrouver le chemin d'une saine gouvernance. C'est le conseil d'administration qui en a fait la demande mardi à l'Agence de la santé de Montréal.

La commission parlementaire qui a entendu le directeur général Christian Pair, en juin, puis le rapport de l'Agence de la santé ont convaincu le CA qu'il fallait agir. D'autant plus que le vérificateur général prépare aussi un rapport, qui devrait être rendu public dans les prochaines semaines.

«On veut s'assurer de la saine gouvernance», dit le président du conseil d'administration Alain Cousineau, qui va au-devant des coups, en quelque sorte. L'accompagnateur doit appliquer trois mesures de resserrement de la gouvernance: en matière de nomination et d'attribution de contrats, d'abord. Il doit aussi mettre en place un mécanisme de vérification interne.

À l'Agence de la santé de Montréal, on indique que l'accompagnateur sera nommé sous peu et ses mandats, précisés. Le CA a demandé un accompagnement de trois mois, mais à l'agence on se garde une marge de manœuvre quant à la durée du mandat.

L'Agence n'a eu aucun contact avec la direction générale du CHUM sur le sujet.

D'ailleurs, la direction générale du CHUM n'a pas souhaité faire de commentaires.

Les primes versées au directeur général Christian Pair, tout comme des nominations douteuses, ont soulevé des doutes sur la saine gestion de l'hôpital universitaire montréalais. Un contrat important d'approvisionnement accordé à la multinationale Cardinal Health, qui a déjà eu des démêlés avec la justice américaine, est aussi sous la loupe de l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

Problèmes de personnel

Les syndicats du CHUM espèrent tous que la présence d'un accompagnateur donnera des résultats, mais ils doutent que les problèmes de fond de l'établissement soient abordés, la gestion des ressources humaines au premier chef.

«En trois mois, l'accompagnateur a besoin d'avoir un bon balai pour faire le ménage», dit Guy Brochu, président du syndicat infirmier affilié à la FIQ de l'établissement. Quarts de travail obligatoires chez les infirmières, faible rétention du personnel, problèmes de recrutement: les syndicats estiment que ces problèmes entraînent des pertes financières importantes au CHUM. Pour Pierre Daoust, président du syndicat des employés du CHUM, «former des employés qui repartent aussitôt, c'est ça, l'argent jeté par les fenêtres au CHUM, le tout pendant qu'on multiplie le nombre de cadres».

Le Devoir

AIDE SOCIALE

Québec sommé de remplir sa promesse

ANABEL COSSETTE CIVITELLA

Les bonifications à l'aide sociale promises pour cet automne par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale Agnès Maltais n'arrivent pas assez vite au goût du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). Au ministère concerné, on répond que l'augmentation des prestations pour personnes seules se fera «très prochainement».

«On veut qu'elle fasse l'annonce qu'elle a promise de façon urgente — parce que la situation est urgente», somme Amélie Châteauneuf, porte-parole du FCPASQ, précisant que la bonification doit être en vigueur le 1^{er} novembre. Au Front commun, on s'explique difficilement pourquoi le gouvernement Marois ne respecte pas ses engagements.

En avril, la ministre Agnès Maltais avait annoncé une augmentation éminente de l'aide.

En mai, elle avait plutôt reporté son annonce pour la rentrée parlementaire afin de prendre le temps de consulter différents ministères.

«On se demande si elle veut vraiment faire son annonce. [...] Ce n'est pas sérieux, surtout quand on voit que des gens crèvent de faim au point où ils mangent de la bouffe pour chat.

En avril, la ministre Agnès Maltais avait annoncé une augmentation éminente de l'aide

On ne comprend pas l'attitude du gouvernement parce que la ministre nous a menti à plusieurs reprises.»

Concrètement, le FCPASQ demande que la prestation mensuelle pour personnes seules soit de 918\$, le montant avancé par le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour qu'une personne vive décemment. En ce moment, les prestataires de l'aide sociale sans

restriction particulière (donc aptes à se trouver un emploi) doivent boucler le mois avec un chèque de 604\$.

Même si le Front ne s'attend pas à une augmentation de 300\$ de but en blanc, il espère un geste dès maintenant pour améliorer une situation jugée insoutenable par plusieurs.

Au bureau de la ministre Agnès Maltais, on assure que comme promis en mai, des bonifications seront annoncées très bientôt. Au printemps, «c'était très clair» que l'annonce arriverait durant l'automne, insiste la porte-parole, Mélanie Harvey. Québec dévoilera un plan d'aide sociale concerté entre différents ministères, le tout menant «vers une approche plus globale pour la solidarité», mentionne-t-elle, sans toutefois vouloir en révéler les détails.

Abolir les catégories

Espérant que le gouvernement bouge, Monique Toutant a

décidé jeudi de prendre la parole pour dénoncer les injustices dont elle se dit victime. À 53 ans, la prestataire du Programme de solidarité sociale résidente de Québec affirme avoir été plusieurs fois la cible de discrimination à cause de son statut d'assistée sociale. Sans moyens, même pour prendre l'autobus, elle voit rarement sa famille, un facteur qui augmente son sentiment de solitude.

Pour elle, il est «aberrant» qu'on ne prête pas plus l'oreille aux requêtes des personnes en difficulté. «Quand on est une personne sur l'aide sociale, on ne sent pas qu'on fait partie de la société, parce qu'on se sent jugé, on se sent brimé», regrette-t-elle.

Son rêve le plus fou: que le gouvernement abolisse les catégories d'aide pour que «peu importe où tu es dans ton parcours de vie et peu importe où tu demeures, tout le monde reçoive le même montant».

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre Denis Lebel n'en démord pas: «Pas de péage, pas de pont», répète-t-il depuis des mois.

PONT CHAMPLAIN

Les maires de la CMM se liguent contre le péage imposé par le fédéral

JEANNE CORRIVEAU

Les maires des 82 villes de la région de Montréal s'opposent à l'implantation d'un péage sur le futur pont Champlain. Réunis jeudi matin, les membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement fédéral de renoncer à cette option.

La résolution proposée par la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, réclame également du gouvernement qu'il assume 100% des coûts du nouveau pont, qu'il participe au financement du mode de transport collectif que préconisera le gouvernement du Québec et qu'il s'engage à lancer un concours international d'architecture.

«Le fait d'imposer un péage sur un pont va avoir des conséquences. L'effet de contagion va être épouvantable. On le disait et des études ont confirmé nos inquiétudes», explique Caroline St-Hilaire, en citant une étude récente qui estime

qu'environ 30 000 voitures migreront vers les autres ponts si un péage est implanté sur le pont Champlain. «Et on trouve ça préoccupant que le gouvernement fédéral s'immisce dans le débat de financement du transport en commun.»

La question du péage dans la région de Montréal n'est pas réglée dans l'esprit des maires

«Le fait d'imposer un péage sur un pont va avoir des conséquences.

L'effet de contagion va être épouvantable.»

de la CMM. Une étude réalisée par le groupe de recherche CIRANO pour le compte de la CMM a récemment privilégié l'imposition d'une taxe au kilomètre plutôt qu'un péage.

«On n'a pas fini ce débat-là, signale Caroline St-Hilaire. En plus, ce péage ne vise pas à financer l'amélioration du transport en commun, mais à payer une infrastructure qui existe déjà.»

«Pas de péage, pas de pont», répète depuis des mois le ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, Denis Lebel. De passage à Montréal, mercredi, il a dit maintenir le cap.

Front commun

Même si le péage sur le futur pont Champlain n'aurait pas nécessairement d'impacts directs dans d'autres secteurs de la région métropolitaine, les maires de l'ensemble des villes de la CMM ont exprimé leur solidarité, d'autant que le dossier des péages divise les élus. «Le débat sur les péages [dans la région de Montréal] va se faire entre nous et le gouvernement provincial», estime Paul Larocque, maire de Bois-des-Filions. «Le gouvernement fédéral arrive avec une solution qui n'a pas fait consensus dans la région métropolitaine. C'est pourquoi, dans la couronne nord, on ne veut pas le voir s'implanter d'une façon arbitraire et unilatérale sur la Rive-Sud. On n'aimerait pas se faire faire ça chez nous.»

Le Devoir

Le Devoir

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Longueuil obtient finalement une vraie course à la mairie

JEANNE CORRIVEAU

Il y aura finalement une bataille électorale à la mairie de Longueuil. Le citoyen Pardo Chiochio a déposé sa candidature au poste de maire de Longueuil et affrontera Caroline St-Hilaire lors du scrutin du 3 novembre.

Descrit comme un habitué des séances du conseil municipal, l'homme âgé de 70 ans a indiqué qu'il voulait empêcher l'élection par acclamation de Caroline St-Hilaire. «Je veux que la démocratie s'exerce à Longueuil», a-t-il indiqué au *Rive-Sud Express*.

La mairesse St-Hilaire sem-

ble voir d'un bon œil l'arrivée d'un adversaire. «Ça va motiver les citoyens à aller voter, eux qui pensaient peut-être ne pas y aller», a-t-elle indiqué au *Devoir*.

Des 17 postes de conseillers à pourvoir à Longueuil, 12 comptaient, jeudi, plus d'un candidat en lice. «Je suis en campagne électorale de toute manière, mais il faut aussi que mon équipe soit élue», a fait valoir M^{me} St-Hilaire.

La période de mises en candidature pour les élections municipales se termine vendredi à 16h30.

Le Devoir

L'UPAC à l'hôpital Santa Cabrini

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) s'intéresse de près aux contrats informatiques accordés dans le réseau de la santé et a visité, en mai, l'hôpital Santa Cabrini, selon *La Presse*. Des contrats accordés de gré à gré entre 2011 et 2013 à McKesson, Medisolution et Logibec étaient sous la loupe des enquêteurs. Ce n'est que mercredi que l'Agence de la santé de Montréal a été informée de la visite de l'UPAC à un de ses établissements. Les contrats informatiques en santé ont maintes fois soulevé des interrogations, dont celles du vérificateur général dans son rapport 2012-2013.

Le Devoir

Russie: deux Canadiens accusés de piraterie

Les deux activistes canadiens de Greenpeace appréhendés en Russie ont été formellement accusés de piraterie pour leur implication dans une action menée près d'une plateforme pétrolière. Le militant québécois Alexandre Paul et l'Ontarien Paul Ruzycski ont été inculpés jeudi par un tribunal de Mourmansk. Tous les membres de l'équipage de l'*Arctic Sunrise* ont subi le même sort. Le ministère des Affaires étrangères a fait savoir qu'Ottawa était «au courant de la situation» et que «des services consulaires leur étaient offerts».

La Presse canadienne

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.
Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE
514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-10-02

649	02 10 16	11 compl.	499	16 27 40	05 compl.
	36 40 45			42 46 49	

Prochain gros lot (approx.): 26 000 000 \$
LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable)
45954099-01
Extra 4028828

Attention à ce que vous promettez. Avec le million garanti chaque tirage, quelqu'un va gagner, c'est garanti.*
*Détails à lottoquebec.com

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

Les Calinours



CHRISTIAN
RIOUX
à Paris

On apprenait cette semaine que l'intellectuel Gérard Bouchard, défenseur d'une laïcité dite « ouverte », était au Maroc, où il participait à un colloque de l'Organisation internationale de la Francophonie. Qu'avait-il à confier aux journalistes à cette occasion? Il n'a pas trouvé mieux que de dénoncer la laïcité française, cet exemple à ne pas suivre, disait-il.

N'y avait-il pas mieux à faire dans un pays où des femmes, comme Amina El Filali en 2012, ont été poussées au suicide pour ne pas épouser leur violeur? Un pays où la presse française « impie » est interdite de distribution dès qu'elle aborde des sujets délicats comme la représentation de dieu?

Gérard Bouchard n'est pas un homme politique, on peut donc excuser cette maladresse. Mais, elle illustre comment certains pourfendeurs de la laïcité vivent hors du monde. On sent bien chez eux cette déception de voir tout à coup les problèmes de l'univers rattraper le Québec. « Surtout, ne nous parlez pas des pays musulmans, et encore moins de l'Europe! De grâce, nous sommes en Amérique du Nord! »

N'est-ce pas cette nostalgie d'un Québec coupé des drames qui déchirent l'univers qu'exprimait avec candeur la jeune militante de Québec solidaire Dalila Awada dimanche dernier à *Tout le monde en parle*? « Il est important de garder toute la discussion et le débat en Amérique du Nord », disait-elle avant d'ajouter cette phrase lourde de sens: « Moi, en tant que femme québécoise, je n'ai pas à porter le poids de tout ce qui se passe dans le monde. »

Je comprends bien cet angélisme. Lors de mon arrivée en Europe, je le partageais aussi. Devant les problèmes des banlieues, de l'immigration, de la laïcité, moi aussi je me disais qu'au Québec, ce n'était pas pareil, que, comparés à l'Europe, nous étions un îlot de paix et de sérénité, que nous faisons les choses autrement et que le Vieux Continent n'avait surtout pas de leçon à nous donner. Jusqu'à ce que je voie, au fil des ans, les mêmes problèmes surgir à Montréal-Nord.

Jusqu'à ce que la Cour suprême rende son jugement sur le kirpan. Jusqu'à ce que je croise des fillettes de dix ans voilées au marché Jean-Talon. Jusqu'à ce qu'éclatent les polémiques sur le turban au soccer.

Le Québec n'est pas une bulle. Le monde nous rattrape. On peut en éprouver de la nostalgie, mais pas détourner le regard en prétendant que ce débat sur la laïcité est une idée « importée ». Fin stratège, l'ancien président François Mitterrand a écrit que « dans les épreuves décisives, on ne franchit correctement l'obstacle que de face ». C'est Elisabeth Schemla qui le rappelle dans son excellent livre *Islam, l'épreuve française* (Plon).

Et pourtant, s'il y a un exemple à ne pas suivre, c'est bien celui des socialistes français. Pendant vingt ans, eux aussi ont regardé ailleurs considérant ce débat, à l'image du rapport Bouchard-Taylor, comme « une pure invention ». Bercés par l'angélisme « black, blanc, beur », les socialistes français ont laissé pourrir les choses et progresser le Front national.

Avec pour résultat que l'Islam français compterait aujourd'hui deux fois plus de convertis qu'en 1986. Le problème n'est pas tant cette conversion que l'Islam qu'elle dissimule. Sur les 2300 lieux de culte musulmans en France, quatre sur cinq sont dirigés par des imams improvisés qui ont souvent de la difficulté à faire un prêche en français. La plupart ont été formés à l'étranger, défendent le mariage endogame et considèrent l'apostasie comme un crime. Parmi les deux seules écoles d'imams en France, l'une est sous le contrôle d'Alger, l'autre sous celui des Frères musulmans.

Comment s'étonner après cela que, selon une enquête de l'Ifop, 58% des musulmans (contre 20% des catholiques) trouvent normal que les règles de la religion aient préséance sur celles de la société où ils vivent. Exactement comme Marlene Figueroa, qui déclarait au *Devoir* que, si la Charte était adoptée, elle ne respecterait pas la loi québécoise et attendrait tranquillement qu'on la mette à la porte. La première règle d'un citoyen, immigrants compris, n'est-elle pas de respecter la loi?

Aujourd'hui, la plupart des socialistes français sont revenus de cet angélisme de Calinours. Après avoir autorisé des horaires non mixtes dans les piscines de Lille, Martine Aubry a refusé de participer à une rencontre de la Ligue islamique du Nord, où un iman incitait de jeunes musulmans à pratiquer des sports de combat pour libérer la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem. Même chose pour l'ancien leader de SOS racisme, Harlem Désir, qui après s'être opposé à l'interdiction des signes religieux à l'école en 2004 veut aujourd'hui étendre la loi aux garderies subventionnées.

Mais restons zen. Cela n'empêche pas les Français de plébisciter Jamel Debozize, Yannick Noah et Omar Sy chaque fois que vient le temps de choisir leur personnalité préférée.

On ne peut pas faire le Cirque du Soleil et triompher dans les festivals internationaux avec *Monsieur Lazhar* pour ensuite se prétendre hors du monde. Comme disait si bien Djemila Benhabib à Dalila Awada: « Il faut sortir de votre "moi", de votre "je", pour penser la société. »

crioux@ledevoir.com

L'UPAC soupçonne Applebaum d'avoir été au cœur d'un vaste système frauduleux

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) soupçonne l'ancien maire de Montréal, Michael Applebaum, d'avoir été au cœur d'un système de corruption plus étendu que ce qui avait été révélé lors de son arrestation, en juin dernier. L'ancien chef de cabinet de l'ex-ministre Michelle Courchesne, Jean-Sébastien Marineau, serait impliqué.

Des extraits de dénonciation et les mandats de perquisition concernant M. Applebaum ont été en partie libérés jeudi, à la demande d'un consortium de médias comprenant notamment Radio-Canada, TVA et *La Presse*. *Le Devoir* ne participait pas au recours et n'a pu consulter les documents.

Les documents indiqueraient que l'enquête entourant l'ancien maire intérimaire concerne plusieurs grands projets immobiliers. En juin, l'UPAC avait indiqué que les 14 chefs d'accusation déposés contre Michael Applebaum ne touchaient que deux projets immobiliers, soit la construction d'un centre sportif dans Côte-des-Neiges et une tour à condos sur l'avenue Troie. Ce n'était qu'un aperçu, comprend-on quatre mois plus tard.

Les médias citaient jeudi le Centre universitaire de santé McGill, le projet de piscine publique de Côte-des-Neiges, la construction d'un édifice de neuf étages près de l'Université de Montréal, le site d'un orphelinat à l'angle du boulevard Décarie et du chemin de la Côte-Saint-Luc, différents projets de condominiums et le secteur Jean-Talon Ouest, de la Savane et Décarie.

Selon les documents dévoilés, les montants des pots-de-vin versés autour de ces projets seraient « considérables ». Les infractions auraient été commises entre 2002 et 2012. On évoque des stratagèmes de corruption lors du proces-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Michael Applebaum a démissionné de la mairie de Montréal après son arrestation en juin 2013.

sus d'autorisation de permis et de changement de zonage avec différents promoteurs. Les transactions frauduleuses auraient été faites à la demande de Michael Applebaum, par le biais de son attaché politique, Hugo Tremblay, qui rencontraient les promoteurs.

Les noms de Jean-Sébastien Marineau (congédié en catimini par M^{me} Courchesne en janvier 2009, pour « bris de confiance ») et des entrepreneurs Tony Magi et Lee Lalli, de Marcel Tremblay (frère de l'ex-maire et conseiller muni-

cipal) sont aussi cités. Un interdit de publication — contesté par le même consortium de médias — empêche toutefois de préciser leur rôle.

Lors de son arrestation, Michael Applebaum avait affirmé n'avoir rien commis de répréhensible. « Je maintiens mon innocence. Je ne peux pas commenter les différentes accusations et les différentes rumeurs, mais [...] je n'ai jamais pris un sou de personne », avait-il dit.

Le Devoir

ASSURANCE-EMPLOI

Un progressiste-conservateur mécontent se joint aux libéraux dans les Maritimes

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

La réforme de l'assurance-emploi fait des mécontents au Québec, mais aussi dans les Maritimes, et au sein des rangs conservateurs de surcroît. Inquiet des répercussions des changements apportés par le gouvernement fédéral sur ses électeurs, un député progressiste-conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard a claqué la porte de son parti pour rejoindre les libéraux provinciaux.

Hal Perry, élu à l'Assemblée législative de l'Î.-P.-É. en octobre 2011, s'est joint aux troupes du gouvernement libéral de Robert Ghiz, jeudi, deux ans jour pour jour après son élection.

La raison de son départ? Les citoyens de la province insulaire lui disaient craindre de voir leurs prestations d'assurance-emploi amputées ou carrément retirées, mais son parti refusait de s'élever contre son grand frère fédéral à Ottawa. Lui aussi fâché de nouvelles règles imposées aux chômeurs fréquents, M. Perry a décidé de changer de camp.

« J'ai fait part de mes préoccupations à mon caucus, mais elles tombaient dans l'oreille de sourds. Je n'avais d'autre choix que de me tourner vers un parti qui offrait de l'espoir aux gens de mon comté », a déclaré M. Perry à *La Presse* canadienne.

« Nous dépendons d'une économie saisonnière, et les gens dépendaient de [ces prestations] pour les aider à survivre et à passer l'année. Ces répercussions ont d'énormes effets sur les résidents de l'Île », a en outre défendu le député provincial, en reprenant presque mot à mot le discours des politiciens québécois qui ont à leur tour dénoncé les contre-

coups de la réforme pour les travailleurs saisonniers du Québec. Une bonne part des emplois à l'Î.-P.-É. — comme dans certaines régions du Québec — sont dans le tourisme, la pêche et l'agriculture.

Dès le dépôt de la réforme, l'an dernier, les provinces de l'Est étaient montées aux barricades, avertissant que leurs travailleurs saisonniers quitteraient leur région ou s'en remettraient à l'assurance sociale, aux frais des provinces.

M. Perry a affirmé jeudi que



JOE RAEDLE AGENCE FRANCE-PRESSE

Une bonne part des emplois de l'Île-du-Prince-Édouard provient d'activités saisonnières, dont la pêche. Ci-dessus, les pêcheurs récoltent des moules.

certaines avaient déjà choisi de quitter l'Île. « En tant que député, j'entends les préoccupations bien réelles de mes électeurs, qui ont l'impression d'être injustement pénalisés par un gouvernement fédéral qui leur a tourné le dos. En tant que membre de la communauté, je suis entièrement d'accord avec leurs préoccupations », a-t-il en outre déploré, en affirmant qu'il estimait qu'au sein du Parti libéral, il avait « désormais la liberté de parler au nom des gens de [sa] région ».

Contrecoups au fédéral?

M. Perry représente une circonscription englobée dans celle d'une autre conservatrice au niveau fédéral, la ministre des Pêches et des Océans Gail Shea. Son désaveu de la famille conservatrice pourrait ainsi faire craindre aux troupes de Stephen Harper, à Ottawa, de subir le même sort que les libéraux il y a 15 ans.

Lors des élections de 1997, après avoir apporté sa propre réforme au régime d'assurance-emploi, le premier ministre Jean Chrétien avait mordu la poussière dans les Maritimes en ne conservant que 11 des 31 sièges — sur 32 — que détenait sa formation dans la région. Les libéraux de Justin Trudeau misent notamment sur ces provinces de l'Est en vue des élections de 2015.

Les conservateurs fédéraux ne semblent d'ailleurs pas unanimes eux non plus quant à la réforme du gouvernement Harper. La sénatrice conservatrice Diane Belle-

mare — nommée à la Chambre haute par le premier ministre l'an dernier — avait critiqué les changements dans une lettre ouverte diffusée peu avant sa nomination. Puis, dans un livre publié cette semaine et dont *Le Devoir* faisait mention jeudi, la sénatrice soutient que le marché de l'emploi canadien serait mieux servi si des ententes administratives (et non un rapatriement en bonne et due forme, ce qui impliquerait de rouvrir la Constitution) déléguaient aux provinces la gestion des prestations régulières d'assurance-emploi.

M^{me} Bellemare reconnaît que cette position n'est pas celle des conservateurs. « Mais je ne veux pas partir en guerre, je veux faire avancer des idées », a-t-elle dit en entretien.

À son avis, les « provinces peuvent faire mieux que le fédéral » pour arrimer les mesures d'assurance-emploi à celles de formation de la main-d'œuvre et ainsi « tenir compte de la diversité des besoins des marchés du travail au Canada ».

Or, les changements décrétés récemment par Ottawa dans le dossier de la formation de la main-d'œuvre vont en sens contraire et permettent au fédéral de cibler lui-même des postes précis qui restent à combler. Cette semaine, les premiers ministres de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick ont répété que les provinces allaient se retirer du programme si le fédéral ne consent pas à ajuster sa formule revampée.

Avec Guillaume Bourgault-Côté
Le Devoir

Une vidéo « dégradante » pour la communauté italienne

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

La députée libérale Rita de Santis s'offense de la dernière vidéo du Syndicat des cols bleus de Montréal, qui fait état de la corruption sur un fond de musique italienne. Dans une lettre au président du Syndicat, dont *Le Devoir* a obtenu copie, elle demande de « retirer immédiatement cette vidéo qui est dégradante et mensongère ».

La publicité syndicale met en scène un homme avec une queue de rat vidant ses poches de liasses de billets de banque pour remplir un coffre-fort bien garni sur une trame sonore aux accents italiens. La vidéo, qui s'inscrit dans la campagne « Nettoyons Montréal », se veut, selon le syndicat, un « portrait satirique et drôlement réaliste » pour dénoncer les « abus érigés en système depuis trop longtemps ».

« Cette vidéo est discriminatoire et porte atteinte à la dignité, à l'honneur et à la réputation de toutes les personnes d'origine et de descendance italiennes », écrit la députée de Bourassa-Sauvé dans sa lettre envoyée mercredi à Michel Parent. *Notre communauté traverse une période difficile à cause de campagnes de salissage et d'accusations [...] où on donne dans la culpabilité par association.*

Le Devoir

Écoutes électroniques: la FTQ en Cour supérieure

Le Fonds de solidarité FTQ a déposé une requête en Cour supérieure, jeudi, avec l'objectif d'empêcher la commission Charbonneau de se servir de l'écoute électronique réalisée à l'endroit de certains de ses dirigeants. Cet appel fait suite à une décision rendue lundi par la commission Charbonneau, qui estimait que les enregistrements allaient s'avérer utiles à ses travaux et viendraient appuyer les témoignages des témoins. La demande de révision judiciaire est accompagnée d'une requête en sursis, qui sera débattue vendredi, a confirmé le porte-parole du Fonds, Patrick McQuilken.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

100 VISITES LIBRES

100 VISITES LIBRES

100 VISITES LIBRES

Dimanche 14h à 16h



Les visites libres du week-end

COWANSVILLE - DANS SECTEUR HUPPÉ !

*****SAMEDI 5 OCTOBRE DE 14H À 16H SEULEMENT*****

113 M^{tée} MOONEY (près de boul. Pierre-Laporte).
Véritable clé en main, impeccable deux étages brique sur 4 façades +garage, Magnifique terrain plus d'une demi-acre avec services, environnement nature ! Emménagez avant l'hiver ! Seulement **429 000 \$**

Suzanne Martineau 450-534-9922
Courtier immobilier, Royal LePage Action, agence immobilière
suzannemartineau.com

OUTREMONT

269 WILLOWDALE - NOUVEAUTÉ
Très grand rez-de-chaussée avec sous-sol fini, superficie totale 2104 p.c. Situé à pieds, près des HEC, collège Brébeuf, hôpitaux, métro, magasins, etc. 5 chambres, 2 salles de bains. Garage et stationnement extérieur.
699 000 \$ - MSL # 115 415 09

James MORRIS / Équipe Charlotte MICHAUD
courtier immobilier, gr. sutton - immobili inc.
514.702.1110

PLATEAU

4434-4436 BERRI.
Ancien duplex transformé en cottage situé sur rue paisible, au cœur du Plateau Mont-Royal. 7 pièces dont 3 chambres et 2 salles de bains. Joli jardin clôturé et paysager. **Nouveau prix : 680 000 \$**

Francine FARAND / Équipe Charlotte MICHAUD
courtier immobilier, gr. sutton - immobili inc.
514.812.2131

PLATEAU - 10 CONDOS 3535 PAPINEAU

SUPER VISITE LIBRE.
IMMEUBLE LES DAUPHINS, FACE AU PARC LAFONTAINE. PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE DE POUVOIR VISITER 10 CONDOS DE 3 À 5 PIÈCES dont les prix varient entre **183 500 \$ et 519 000 \$**. Une liste vous sera remise à l'entrée.

LUCIE RICARD 514 386-9804
Courtier immobilier agréé - RE/MAX Alliance, agence immobilière
***** Résidente et spécialiste des Dauphins *****

VILLE-MARIE (MONTREAL)

1228 Rue Montcalm.
Idéalement situé dans une rue calme du Village, à proximité de tous les services et commerces, ce beau condo vous séduira par sa judicieuse distribution des pièces (salon-salle à manger en aire ouverte), sa belle hauteur de plafond, sa terrasse ensoleillée. A 2 min. de marche du métro Beaudry et à 6 min. du métro Berri. Le Vieux-Montreal, le Quartier Latin, la Place des Arts et le Plateau sont également à distance de marche. Un prix très attractif pour premier achat, pied à terre ou bon investissement locatif. **182 500 \$.**

STÉPHANE COSTA 514 770 6620
Courtier immobilier, Via Capitale Centre-Ville

POUR ANNONCER → 514.985.3454
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

<p>100 VISITES LIBRES</p> <p>PIEDMONT ST-SAUVEUR SAM./DIM. 13h à 17h Condo de prestige, sommet de montagne. 259 900 \$ valeur 290 000 \$. 450-744-3147 laurentidescondoavendre.com</p>	<p>132 CHALETS</p> <p>À 1 hr Mtl (Lanaudière). Profitez de vos week-ends et de vos congés, joli condo meublé, à 400 pi. d'un grand lac, seul. 79 800\$. 450-755-7680.</p>
--	--

135 TERRAINS

135 TERRAINS

135 TERRAINS

À VOUS qui recherchez tranquillité et nature!
Terrain boisé de 32 300 p.c. et +, à partir de 0.65/p.c. + tx, accès lac & rivière.
450-755-7680 (Lanaudière)

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

LANGELIER/BÉLANGER
Grand 3 1/2, quartier résidentiel. Près services. **630 \$**. Libre.
514-256-7727

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
11e étage, ch. avec walk-in, bcp de rangement. Chauff. eau chaude inclus. 1153 \$. Poss. de stat.
514-582-3703

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS - MONTPARNASSE
Tout confort, asc., internet, etc...
Prix dégressif. 514 287-1313
anne.legare@hotmail.com

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
819 658-1218

251 BUREAUX À LOUER

6285 BEAUBIEN EST
5100 p.c. au r. de c. 13.50\$ le p.c. + frais.
Garage disponible.
514 845-7773

Allô prof : aide aux devoirs GRATUITE partout au Québec!

Qc (418) 843-5355
Mtl (514) 527-3726
Ext 1-888-776-4455
www.alloprof.qc.ca

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez **avant 14h30** pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**
Télécopieur: **514-985-3340**
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit



303 ANTIQUITÉS

303 ANTIQUITÉS

22^e EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITÉS D'EASTMAN 4, 5 ET 6 OCTOBRE 2013

Soirée d'ouverture, 4 octobre de 19h à 22h 5 et 6 octobre de 10h à 17h

35 ANTIQUAIRES PARMIS LES MEILLEURS AU QUÉBEC
Entrée : 6\$. Pour la soirée d'ouverture avec cocktail : 25\$ et en prévente au 819-823-9278 : 20\$ valable pour les 3 jours.
Endroit : Village d'Eastman à la salle de l'âge d'or et à la salle paroissiale (rue Missisquoi)
Autoroute 10 - sortie 106
RENS. : 819 823-9278
www.expoantiquites.com

307 LIVRES ET DISQUES

530 COURS

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

NOUVEAU BUREAU SUPERBES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI avec FORMATION COMPLETE

et CROISSANCE à LONG TERME. RECHERCHONS personnes ÉNERGIQUES et MOTIVÉES à se JOINDRE à notre ÉQUIPE. VOUS DEVEZ PARLER FRANÇAIS et ANGLAIS, c'est ESSENTIEL ! (438)899-9280

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

510 COMPTABILITÉ

IMPÔTS
Particuliers et sociétés
Tenue de livres et comptabilité générale.
Richard Marsolais 514 352-6395

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

CAR LES ÉCRITS RESTENT! RÉVISION LINGUISTIQUE
dextrazed@videotron.ca

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampêtres.com

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer :
www.alternatives.ca
514.982.6606

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES



Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Un don de cartes-repas, un geste utile et de bon goût



4\$

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Avec l'auteure Sylvie Massicotte
www.sylviemassicotte.qc.ca
Info. / inscriptions : 514-943-0081

Devenez AUTEUR en 12 leçons.
Cours par correspondance.
Tarif raisonnable. 450-672-4893
raymondgparadis@gmail.com

PROFESSEUR DE VIOLON
Diplômée du Conservatoire
Cours enfants et adultes
Vanessa: 514-273-9393
Expérience de scène

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

597 RENCONTRES

JEUNE RETRAITÉE, 55 ans, 5'6"
Svelte, Plateau, aime nature, sports, arts, voyages, méditation
cherche compagnon compatible, non-fum., dynamique, intéressant.
But sérieux.
hellabo789@gmail.com

695 AUTOMOBILES

Acura TL sh-awd 2009
63 000 km, garantie 160 000 km.
Cuir, toit ouvrant,
mags 18 pouces, moteur
3.7l de 305 chevaux. 24 900\$
Philippe St-Pierre (514)705-0707

Merci de lutter contre la faim avec nous

30 000 personnes sont sans-abri à Montréal. Grâce à vos dons de 4\$ en cartes-repas, 15 000 repas sont servis chaque année au Café L'itinéraire.

L'ITINÉRAIRE

Dons en ligne et informations :
WWW.ITINERAIRE.CA



L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?

Soyez famille d'accueil! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour héberger à court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez www.spcamontreal.com ou téléphonez au 514.735.2711, poste 2237.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAUTÉ VILLE MONT-ROYAL

CLÉ EN MAIN !
Cottage situé près du train menant au Centre-Ville, sur rue paisible près de tout. Rénovations majeures de qualité et de bon goût. 3 chambres, 2 salles de bains, salle familiale.
829 000 \$ **MLS # 199 972 66**

CHARLOTTE MICHAUD
courtier immobilier
514-894-0866

www.charlottemichaud.com
groupe sutton-immobilia inc.
agence immobilière

GARAGE + 2 STATIONNEMENTS

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

À VAL MORIN, SUPERBE ANCESTRALE
Bord rivière du Nord, const. supérieure, rénovée, pièces sur pièces, tout en bois int./ext., 2 étages, 25 X 40, s./sol béton 6 pi., véranda, chauff. huile air pulsé, poêle à combustion, 3 ch., 2 s./bains, cuisine - s./manger - salon aire ouverte, pl. bois, céramiques, garage ext., immense terrain paysagé 320 X 642, tx. mun./sco. 1 880 \$. Libre immédiatement.

289 900 \$
VISITE LIBRE 5369 RUE MORIN
819-219-2190 ou 514-963-0724

TEL-JEUNES Aidez-nous à leur répondre

Intervenants professionnels
Service gratuit, confidentiel
24/7 partout au Québec

Pour faire un don :
514 288-1444
www.teljeunes.com

PROMOTION de La Rentrée! Petites annonces

Du samedi au samedi (7 parutions)
3 lignes
1 semaine 50\$
4 semaines 100\$

petitesannonces@ledevoir.com
ou 514-985-3322

Offre valable jusqu'au 31 octobre 2013

LE DEVOIR

Pour une publication section décès dans Le Devoir

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 – heure de tombée 15h15
Par téléphone, télécopieur ou par courriel le samedi et dimanche de 12h00 à 17h30

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre
Montréal Qc H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télec.: 514 525-7999
necrologie@lememoriel.com

Le mémoriel

ACTUALITÉS

Le gouvernement Marois met fin au projet Rabaska

Le promoteur va se défendre pour infléchir la décision de Québec

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Le promoteur de Rabaska, André L'Écuyer, entend «se défendre rigoureusement» pour infléchir la décision prise par le gouvernement Marois de mettre fin au projet de port méthanier au sud de Québec.

En entrevue au *Devoir*, ce dernier précise toutefois qu'il n'est pas encore rendu au stade de la poursuite. «Pas pour l'instant», répond-il, précisant vouloir «rétablir les ponts avec le ministère pour faire valoir [son] point de vue».

Il affirme que des discussions ont cours depuis des mois avec le gouvernement pour réactiver le bail actuel qui est expiré depuis plusieurs mois déjà et qu'il a suivi de bonne foi les indications qu'on lui avait transmises. «Aucune indication n'était ressortie que le sort du projet pourrait être scellé à partir d'un imbroglio administratif.»

Promesse électorale

C'est donc avec surprise qu'il a entendu le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, dire en chambre que le projet de Rabaska était «clos» et que le promoteur était «en défaut en matière de délai pour la demande de renouvellement».

C'est l'ex-ministre de l'Environnement et environnementaliste, Daniel Breton, qui a lui-même posé la question à son successeur au Salon bleu jeudi matin.

Le ministre Blanchet, qui dit avoir l'appui de l'ensemble du gouvernement, a par ailleurs indiqué que son souhait était de retourner les terres à

« [Le promoteur est] en défaut en matière de délai pour la demande de renouvellement »

Yves François-Blanchet, ministre de l'Environnement

leur vocation agricole originale. Il s'agissait d'une promesse électorale du gouvernement Marois.

«Rabaska, c'est fini, a clarifié le ministre quelques minutes avant la période de questions. Il n'y a plus de processus à suivre, ils n'ont pas profité de ce que le bail aurait pu leur offrir comme démarche pour une reconduction et je n'ai aucun appétit pour cette reconduction.»

Réactions partagées

Du côté de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, qui s'était farouchement opposée à ce projet il y a quelques années, on estime qu'il s'agit d'une «sage décision» du gouvernement Marois.

Les représentants de la Chambre de commerce de Lévis parlent pour leur part d'une «décision complètement incompréhensible» et se disent «furieux». Ils envisagent de «défendre le projet afin qu'il se réalise lorsque les conditions du marché gazier mondial seront moins défavorables».

Le Devoir

Le pétrole de Saint-Pierre-et-Miquelon pourrait pimenter les relations France-Canada

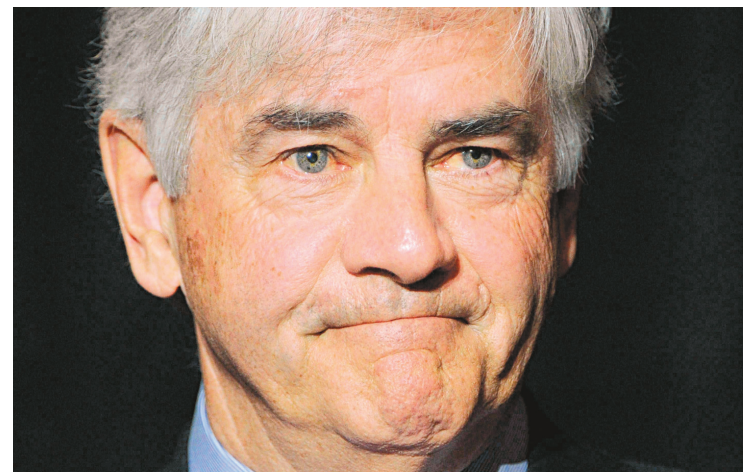
CLAUDE LÉVESQUE

La relation bilatérale «singulière» du Canada avec la France a besoin d'un peu plus de «piquant», au dire de notre ambassadeur à Paris, Lawrence Cannon, qui s'est rendu récemment dans l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon, au large duquel les gisements d'hydrocarbures risquent de provoquer un froid entre les deux pays.

Le diplomate croit par ailleurs que le Canada, qui négocie depuis 2008, conclura un accord de libre-échange avec l'Union européenne avant les États-Unis, qui n'ont que récemment entamé leurs pourparlers avec Bruxelles. Le diplomate refuse cependant d'avancer une date.

Interrogé après une allocution prononcée au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), M. Cannon a expliqué jeudi qu'il avait visité l'archipel pour préparer la venue d'une importante délégation canadienne, qui discutera de plusieurs projets d'investissements conjoints. «Depuis plusieurs années, le Canada travaille en étroite collaboration avec la préfecture et avec les instances économiques» de l'archipel, a rappelé l'ambassadeur Cannon au cours d'un point de presse.

Cela n'empêche pas qu'au



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

L'ambassadeur du Canada à Paris Lawrence Cannon refuse de donner une date butoir pour la signature de l'accord de libre-échange avec l'Europe.

moment de son déplacement à Saint-Pierre, il cosignait avec le ministre des Affaires étrangères, John Baird, un communiqué affirmant que «bien que la coopération avec Saint-Pierre-et-Miquelon soit importante pour le Canada, nous considérons le plateau continental canadien comme une question d'intérêt national».

Le président français, François Hollande, avait parlé en juillet de saisir les Nations unies dans le but de revoir le partage des eaux territoriales entre Terre-Neuve et Saint-Pierre-et-Miquelon décidé en 1992, alors que la «guerre de la morue» sévissait entre Pa-

ris et Ottawa. M. Cannon a rappelé jeudi que le Canada s'en tient à cette sentence arbitrale de l'ONU, qui avait semblé plus favorable au Canada qu'à la France.

Libre-échange

Réagissant à une nouvelle du quotidien *La Presse*, selon laquelle une entente est imminente dans le dossier du libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, M. Cannon a indiqué qu'il «reste encore des éléments sensibles à négocier», sans donner de précisions. Une entente interviendra-t-elle avant Noël, comme le souhaite son prédécesseur à

Paris, Raymond Chrétien, qui participait à la réunion du CORIM? Selon l'ambassadeur actuel, «il ne serait pas approprié de mettre une limite de temps».

«Lorsque les conditions seront rassemblées, on pourra évidemment avoir l'annonce d'une entente, et je crois bien que cette entente sera conclue avant celle des États-Unis», a-t-il ajouté.

Dans son allocution, M. Cannon a comparé la relation franco-canadienne à celle d'un «vieux couple, une relation confortable, rassurante, évidente». «Mais en 2013, cette relation manque de piquant», a-t-il déclaré.

Selon M. Cannon «la prospérité du Canada est dans l'intérêt de la France», qui sort avec tout le Vieux Continent d'une grave crise économique, et «la France est un partenaire clé pour avancer les priorités de politique étrangère du Canada». Après avoir établi ces «deux postulats», il a parlé de l'importance pour les deux pays de voir se conclure le traité de libre-échange canado-européen.

Il a également déclaré que «la question de la sécurité des approvisionnements [énergétiques] est à nouveau posée» et que «parmi les grandes puissances énergétiques, le Canada est l'un des rares à afficher une grande stabilité politique et économique».

Le Devoir

LIGNE 9B D'ENBRIDGE

Il y aura consultation, assure le ministre

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

L'annonce d'une consultation québécoise sur le projet du pipeline d'Enbridge tarde à se faire, mais elle aura bel et bien lieu, jure le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet.

«Il n'est pas question de laisser passer le projet sans qu'il y ait de consultations», a répondu le ministre Blanchet, qui tentait de se faire rassurant jeudi. Plus tôt cette semaine, *Le Devoir* rapportait que les consultations fédérales tiraient à leur fin et que Québec n'avait toujours pas annoncé la tenue des consultations, ce qui soulevait plusieurs inquiétudes, notamment dans le milieu environnemental et à la Ville de Montréal.

«Le processus et la discussion dans ce que j'appelle la chambre des joueurs [Conseil des ministres] sont passablement avancés et je m'attends à ce que très vite on complète ça. Parce que là, les jours et les semaines passent, l'Office national de l'énergie est passablement avancé.»

Les consultations devaient avoir lieu cet automne. Or il semble que les modalités de

cette consultation ne fassent pas consensus au sein du Conseil des ministres. Questionné sur les raisons de ce délai et sur ce qui accrochait, le ministre a fait directement référence au Conseil des ministres. «On a des discussions entre nous et je ne révélerai pas la teneur des discussions qu'on a au Conseil des ministres là-dessus.»

Le ministre estime qu'il n'y a pas de limite temporelle pour poser une action dans ce dossier, bien que la réponse de l'Office national de l'énergie soit prévue pour le début 2014. Quoi qu'il en soit, «notre volonté est d'agir bientôt», a réitéré le ministre.

Bien que le projet soit de compétence fédérale, Québec affirme avoir son mot à dire. «Notre marge de manœuvre est essentiellement une marge de manœuvre politique [...] je ne pense pas qu'Ottawa puisse aller de l'avant sans une forme d'accord du Québec, laquelle ne sera pas donnée avant qu'on ait fait notre consultation.»

Le projet d'Enbridge, qui souhaite inverser la ligne 9B, permettrait de transporter vers le Québec 300 000 barils de brut provenant des sables bitumineux chaque jour.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La ministre de l'Éducation a réagi jeudi au cas d'une école juive qui opère sans permis dans Boisbriand.

Marie Malavoy songe à sévir contre les écoles sans permis

LISA-MARIE GERVAIS

Les écoles qui fonctionnent sans aucun permis seront de moins en moins tolérées, a laissé entendre la ministre de l'Éducation, Marie Malavoy. Le gouvernement ne peut pas laisser des enfants être éduqués en marge du système, même si c'est le souhait des parents.

«Il ne faut pas que les enfants soient éduqués complètement en dehors de notre système et n'obtiennent pas de diplôme et qu'on se dise que c'est tant pis, que les parents peuvent faire ce qu'ils veulent. Non. Il y a une obligation de l'État de s'assurer que tous les enfants sont scolarisés jusqu'à l'âge de 16 ans», a dit la ministre, réagissant au cas, révélé par *Le Devoir*, d'une école juive de Boisbriand fonctionnant sans permis.

Préoccupée par ce réseau parallèle d'écoles qui échappent à tout contrôle du gouvernement, elle a laissé entendre que cette situation ne pourra plus durer très longtemps. «Ce n'est pas une chose qui ar-

«Un moment donné, il faut [...] tirer un trait et dire ça ne peut plus aller»

rive une fois soudainement, c'est un ensemble de situations qui au fil des années fait qu'à un moment donné, il faut, et je ne dis pas que je ne l'envisage pas, tirer un trait et dire ça ne peut plus aller.»

M^{me} Malavoy s'est gardée de commenter le cas de l'Académie Beth Tziril, qui, depuis la rentrée en septembre, continue de dispenser des en-

seignements de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire, même si elle n'a plus de permis. Cette école pour jeunes filles de la communauté hassidique Tish multipliait depuis plusieurs années les manquements au régime pédagogique et au programme de formation de l'école québécoise.

«Comme ministre, on suit ça de près. On regarde les moyens d'action, et notre intention est de s'assurer que ces écoles soit se conformer au règlement pédagogique, soit cessent d'enseigner, a-t-elle dit. Mais ça doit se faire avec doigté, avec prudence et avec une certaine discrétion compte tenu du fait qu'il s'agit d'enfants.»

Le Devoir

Marc Nadon nommé à la Cour suprême

Marc Nadon devient officiellement juge à la Cour suprême du Canada, alors que ses déclarations mensongères sur son passé de hockeyeur soulèvent des questions. Le premier ministre Stephen Harper a confirmé jeudi la nomination du juge québécois, 24 heures après sa comparution devant un comité spécial parlementaire. «Sa vaste expérience, comme avocat, juge et arbitre, en fait une personne hautement qualifiée pour grossir les rangs prestigieux de la Cour suprême du Canada», a déclaré le premier ministre dans une déclaration écrite. Le juge Nadon est le sixième à être nommé par Stephen Harper depuis qu'il est arrivé au pouvoir en 2006.

La Presse canadienne

Un nouveau délégué à New York

Patrick Hyndman, un employé du ministère des Relations internationales, succédera à André Boisclair à la tête de la Délégation générale du Québec à New York jusqu'à ce qu'un remplaçant soit officiellement nommé. L'attachée de presse du ministre des Relations internationales Jean-François Lisée a indiqué jeudi soir que M. Hyndman, un conseiller aux affaires publiques, assume pour l'instant l'intérim. Celui-ci a auparavant travaillé au sein de la Délégation du Québec à Boston et du ministère de l'Immigration. Une nomination en bonne et due forme pourrait être annoncée dès la semaine prochaine. André Boisclair a demandé à être relevé temporairement de ses fonctions vendredi dernier pour répondre aux allégations du député caquiste Jacques Duchesneau. Il a décidé de poursuivre M. Duchesneau, mais aussi la Coalition avenir Québec et son chef, François Legault, «pour atteinte à [sa] réputation».

Le Devoir

La Charte des valeurs québécoises cause un tapage médiatique hors de l'ordinaire, comme en témoigne le flot de commentaires et d'opinions acheminés au *Devoir*. Débat constructif ou polémique sans lendemain?



Un dossier d'Antoine Robitaille et d'Isabelle Paré.

À lire demain dans

LE DEVOIR

À lire aussi sur ledevoir.com

DOSSIER >

La Charte des valeurs québécoises

ÉCONOMIE

La troïka décerne une bonne note au Portugal

Les créanciers du pays soulignent sa détermination à concrétiser le plan de rigueur



PATRICIA DE MELO MOREIRA AFP
 Maria Luis Albuquerque, ministre des Finances, et Paulo Portas, vice-premier ministre.

Lisbonne — La troïka (UE-BCE-FMI) représentant les bailleurs de fonds du Portugal a affirmé jeudi que le plan de rigueur de ce pays restait « sur les rails », et a salué la détermination du gouvernement à le mettre en œuvre.

« Le programme reste globalement sur les rails et les autorités [portugaises] sont déterminées à atteindre ses objectifs », ont indiqué le Fonds monétaire international, la Commission européenne et la Banque centrale européenne dans un communiqué conjoint.

Le gouvernement portugais avait annoncé un peu plus tôt avoir obtenu un nou-

veau satisfecit de ses créanciers dans le cadre du plan d'aide international de 78 milliards d'euros accordé à Lisbonne en mai 2011. La conclusion des 8^e et 9^e évaluations du programme de rigueur et de réformes ouvre la voie au déboursement d'une nouvelle tranche de crédit de 5,6 milliards d'euros, a précisé la troïka des créanciers.

« Les autorités ont réaffirmé leur engagement à respecter l'objectif de déficit public de 4 % du PIB en 2014 », a précisé la troïka, alors que Lisbonne avait tenté de négocier un assouplissement de cet objectif, à 4,5 %. « Une mise en

œuvre déterminée du programme aidera le gouvernement à regagner accès au financement des marchés », a précisé la troïka, alors que le plan d'aide au Portugal est censé se conclure en juin 2014.

Les mesures d'austérité permettant de réduire le déficit seront inscrites au projet de budget pour 2014 et « viseront à rationaliser et moderniser les administrations publiques, rendre le système de retraites plus soutenable et réduire les coûts des différents ministères », a-t-elle ajouté.

Pour l'année 2013, les experts de la troïka ont estimé que l'objectif d'un déficit à

5,5 % du PIB est atteignable ».

« Le programme de réformes structurelles est bien avancé et sa mise en œuvre effective sera cruciale pour obtenir des gains de productivité », ont-ils noté, citant notamment des progrès dans les domaines du marché du travail, du système judiciaire ou la réglementation de certains métiers.

Selon les nouvelles prévisions officielles, la dette publique du Portugal devrait atteindre 127,8 % du PIB en 2013 avant de se réduire progressivement, mais « reste soutenable » selon la troïka.

Agence France-Presse

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO

S&P TSX

12 735,12 ▼ -103,88 -0,8%



New York

S&P 500

1678,66 ▼ -15,21 -0,9%

NASDAQ

3774,34 ▼ -40,68 -1,1%

DOW JONES

14 996,48 ▼ -136,66 -0,9%

PÉTROLE

103,31

-0,79 \$US -0,8%

OR

1317,60

-3,10 \$US -0,2%

DOLLAR CANADIEN

96,84

+0,05 \$US +0,1%

1\$US = 1,0326

71,12

-2,50 EURO

1 EURO = 1,4061

Titre Symbole Fermeture Variation (\$) Variation (%) Volume (000)

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
S&P TSX	SPTT12735.12	-103.88	-0.81	137555	
S&P TX20	TX20	573.20	-3.72	-0.64	63034
S&P TX60	TX60	730.19	-5.86	-0.80	70918
S&P TX60 Cap.	TX6C	807.45	-6.47	-0.79	70918
Cons. de base	TTCS	291.45	-0.78	-0.27	25666
Cons. discrét.	TTCD	126.46	-0.24	-0.19	4717
Énergie	TTEN	261.12	-2.95	-1.12	36566
Finance	TTFS	211.51	-1.09	-0.51	14953
Aurifère	TTGD	170.38	-2.55	-1.47	35331
Santé	THHC	82.25	-0.18	-0.22	1122
Tech. de l'info	TTTK	32.45	-0.45	-1.37	4297
Industrie	TTIN	144.02	-1.17	-0.81	12022
Matériaux	TTMT	227.89	-3.27	-1.41	40657
Immobilier	TTRE	225.06	-2.05	-0.90	6695
Télécoms	TTTS	111.95	-0.80	-0.71	4913
Sev. collect.	TTUT	200.60	-3.41	-1.67	3718
Métaux/minerals	TTMN	770.22	-20.71	-2.62	8674

TSX CROISSANCE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
TSX Venture	JX	943.85	-3.48	-0.37	60987

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Alim. Couche-Tard	ATD.B	66.43	0.32	0.48	420
Canadian-Tire	CTC.A	91.73	-0.29	-0.32	77
Cogeco	CCA	48.10	-0.85	-1.74	40
Corus	CJR.B	24.94	0.04	0.16	77
Groupe TVA	TVA.B	7.65	-0.10	-1.29	0
Jean Coutu	PJC.A	18.27	0.20	1.11	236
Loblav	L	45.10	-0.57	-1.25	682
Magna	MG	86.00	-0.15	-0.17	491
Metro	MRU	64.30	-0.02	-0.03	230
Quebecor	QBR.B	24.35	-0.16	-0.65	49
Rona	RON	11.77	-0.26	-2.16	73
Saputo	SAP	48.53	0.00	0.00	141
Shaw	SJR.B	24.32	0.32	1.33	725
Shoppers Drug Mart	SC	59.24	-0.30	-0.50	412
Tim Hortons	THI	59.00	-0.61	-1.02	222
Transat A.T.	TRZ.B	10.95	-0.02	-0.18	68
Yellow Media	Y	11.20	0.00	0.00	27

ÉNERGIE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Cameco	CCO	18.70	-0.19	-1.01	724
Canadian Natural	CNQ	31.78	-0.45	-1.40	1892
Canadian Oil Sands	COS	19.75	-0.09	-0.45	1080
Enbridge	ENB	42.18	-0.37	-0.87	1134
EnCana	ECA	17.62	-0.20	-1.12	2343
Enerplus	ERF	16.91	-0.14	-0.82	433
Pengrowth Energy	PGF	6.25	-0.03	-0.48	636
Pétrolière Impériale	IMO	44.27	-0.32	-0.72	327
Suncor Energy	SU	36.25	-0.56	-1.52	2568
Talisman Energy	TLM	12.52	-0.30	-2.34	6158
TransCanada	TRP	44.69	-0.50	-1.11	935
Valener	VNR	15.74	0.10	0.64	35

FINANCIÈRES

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
B. CIBC	CM	81.98	-0.35	-0.43	964
B. de Montréal	BMO	68.67	-0.34	-0.49	998
B. Laurentienne	LB	44.59	-0.26	-0.58	53
B. Nationale	NA	85.37	-0.27	-0.32	394
B. Royale	RY	65.98	-0.37	-0.56	1836
B. Scotia	BNS	59.00	-0.16	-0.27	1440
B. TD	TD	91.18	-0.86	-0.93	1388
Brookfield Asset	BAM.A	38.67	-0.50	-1.28	381
Cominar Real	CUF.UN	18.62	-0.10	-0.53	236
Corp. Fin. Power	PWF	31.76	-0.04	-0.13	253
Fin. Manuvie	MFC	17.04	-0.10	-0.58	2419
Fin. Sun Life	SLF	32.77	-0.08	-0.24	942
Great-West Life	GW	29.74	0.06	0.20	338
Industrielle All.	IAG	43.51	-0.19	-0.43	110
Power Corporation	POW	28.72	-0.04	-0.14	547
TransForce	TFI	21.13	-0.46	-2.13	346

INDUSTRIELLES

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Air Canada	AC.B	3.97	0.07	1.79	3590
Bombardier	BBD.B	4.74	-0.04	-0.84	2498
CAE	CAE	11.15	-0.14	-1.24	307
Canadian Pacifique	CP	128.78	-0.98	-0.76	469
Chemin de fer CN	CNR	105.81	-1.20	-1.12	543
SNC-Lavalin	SNC	44.69	0.69	1.57	1729
Transcontinental	TCLA	14.94	-0.43	-2.80	286
TransForce	TFI	21.13	-0.46	-2.13	346

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Agrim	AGU	88.87	0.58	0.66	528
Barrick Gold	ABX	18.67	-0.35	-1.84	2273
Goldcorp	G	25.99	-0.32	-1.22	2508
Kinross Gold	K	5.01	-0.03	-0.60	2175
Mines Agnico-Eagle	AEM	26.49	-0.35	-1.30	648
Potash	POT	33.69	-0.23	-0.68	2183
Teck Resources	TCK.B	27.32	-0.56	-2.01	1365

SERVICES PUBLICS

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Fortis	FTS	31.25	-0.57	-1.79	521
TransAlta	TA	13.44	-0.26	-1.90	414

TECHNOLOGIE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
BlackBerry	BB	7.97	-0.30	-3.63	2517
CGI	GIB.A	36.97	-0.10	-0.27	812

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
BCE	BCE	43.51	-0.41	-0.93	1140
Bell Aliant	BA	25.77	-0.28	-1.07	534
Rogers	RCL.B	43.66	-0.25	-0.57	1585
Telus	T	33.73	-0.17	-0.50	1482

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
iShares DEX	XBB	30.04	-0.01	-0.03	34
iShares MSCI	XEM	24.37	-0.03	-0.12	8
iShares MSCI EMU	EZU	38.02	-0.26	-0.68	1606
iShares S&P 500	XSP	19.27	-0.17	-0.87	478
iShares S&P/TSX	XIC	20.07	-0.15	-0.74	47

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
TALISMAN ENERGY	TLM	12.52	-0.30	-2.34	6158
iShares S&P TSX 60	XIU	18.33	-0.14	-0.76	3269
PETROMINÉRALES LTD	PMG	11.85	0.07	0.59	3026
SUNCOR ENERGY INC	SU	36.25	-0.56	-1.52	2568
BLACKBERRY LTD	BB	7.97	-0.30	-3.63	2517
GOLDCORP INC	G	25.99	-0.32	-1.22	2508
MANULIFE FINANCIAL	MFC	17.04	-0.10	-0.58	2419
ENCAN CORP	ECA	17.62	-0.20	-1.12	2343
BARRICK GOLD CORP	ABX	18.67	-0.35	-1.84	2273
POTASH CORP	POT	33.69	-0.23	-0.68	2183

LES GAGNANTS EN %

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
TRANSGLOBE ENERGY	TGL	8.81	0.39	4.63	348
AMAYA GAMING GROUP	AYA	7.40	0.29	4.08	566
CALFRAC WELL	CFW	31.82	1.16	3.78	349
NUVISTA ENERGY LTD	NVA	6.54	0.22	3.48	386
HORIZONS BETA	HGD	20.37	0.51	2.57	425
LONG RUN	LRE	5.63	0.12	2.18	1074
TRICAN WELL	TCW	13.79	0.29	2.15	533
HORIZON NORTH	HNL	7.55	0.14	1.89	149
HB NYMEX NG BEAR	HND	7.28	0.13	1.82	1509
HB S&P TSX 60 BEAR	HXD	7.46	0.12	1.63	595

LES PERDANTS EN %

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
EQUITY FINANCIAL	EQI	10.40	-2.20	-17.46	953
FIRST QUANTUM	FM	17.85	-0.76	-4.08	1477
SILVER STANDARD	SSO	5.86	-0.24	-3.93	268
BLACKBERRY LTD	BB	7.97	-0.30	-3.63	2517
DETOUR GOLD CORP	DGC	8.38	-0.29	-3.34	1069
SUPERIOR PLUS CORP	SPB	10.77	-0.37	-3.32	308
SANDSTORM GOLD LTD	SSL	5.24	-0.18	-3.32	319
JUST ENERGY GROUP	JE	6.74	-0.23	-3.30	636
STANTEC INC	STN	52.60	-1.78	-3.27	117
EXCHANGE	EIF	22.45	-0.74	-3.19	149

LES GAGNANTS EN \$

ÉCONOMIE

Taux directeur : la hausse pourrait attendre à 2016, dit la Scotia

ÉRIC DESROSIERS

La prochaine hausse du taux directeur de la Banque du Canada pourrait bien ne pas venir avant 2016, estime la Banque Scotia.

La révision à la baisse des prévisions de croissance économique à court terme de la banque centrale, cette semaine, suggère que le début du relèvement du loyer de l'argent pourrait ne pas se produire avant que « l'année 2016 soit bien engagée », préviennent les économistes de la Banque Scotia, Derek Holt et Dov Zigler.

Lors d'un discours mercredi, le premier sous-gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem, a constaté que les exportations et les investissements privés tardaient à prendre le relais de ménages devenus plus prudents et plus frileux dans leurs dépenses de consommation. Fait rare, il n'a pas attendu la tenue de la prochaine réunion de politique monétaire, prévue dans trois semaines, pour réviser à la baisse les prévisions économiques de son institution. Il a ainsi prévu que la croissance canadienne devrait se situer entre 2 et 2,5% en rythme annualisé aux troisième et quatrième trimestres de cette année plutôt qu'à respectivement 3,8% et 2,5%.

Bien que Tiff Macklem n'ait rien dit sur la suite des choses, on peut douter qu'elle soit meilleure que ce que la Banque du Canada prévoyait jusque-là, observent Derek Holt et Dov Zigler. Dans ce cas, cela reportait le moment où elle prévoit que l'économie canadienne aura fini de rattraper son retard accumulé par rapport à son potentiel de croissance qu'elle établissait, jusque-là, au milieu de 2015.

On considère généralement que le niveau exceptionnellement accommodant de la politique monétaire devra graduellement être réduit à mesure qu'on s'approchera de ce moment. Maintenir le pied sur l'accélérateur monétaire au-delà risquerait de provoquer une flambée inflationniste. La Banque du Canada maintient son taux directeur à 1% depuis l'interruption d'un bref début de resserrement des conditions monétaires en septembre 2010, soit la plus longue période sans changement depuis les années 50.

« Contrairement à la croyance générale, [...] nous continuons de croire que des conditions monétaires très accommodantes resteront nécessaires, même après qu'on ait fini de rattraper ce retard de croissance », expliquent les économistes de la Scotia. On ne voit pas l'économie canadienne basculer dans un excès de demande d'ici 2016.

La Banque du Canada devra aussi tenir compte de l'indépendance toute relative dont elle dispose par rapport à sa grande sœur américaine, poursuivent-ils. Le taux directeur de la Réserve fédérale américaine (0%) est encore plus bas que le sien et ne semble pas près de remonter tant la reprise aux États-Unis manque de vigueur. Or, si la Banque du Canada creuse un peu plus l'écart entre les taux d'intérêts des deux économies, le dollar canadien gagnera du galon auprès des investisseurs et s'appréciera, compliquant encore un peu plus la vie des exportateurs canadiens.

Le Devoir

Réseau de fraudeurs à la Ponzi démantelé

L'état se resserre sur sept personnes soupçonnées depuis des années d'être à la tête d'une fraude à la Ponzi qui aurait floué 240 investisseurs pour une somme évaluée à 19 millions.

Le stratagème utilisé par ces présumés fraudeurs consistait à utiliser l'argent d'investisseurs pour payer de faux rendements à d'autres investisseurs ou pour rembourser ceux qui voulaient récupérer leur argent. Dans la mire de l'Autorité des marchés financiers (AMF) depuis plusieurs années, ces personnes font face à divers chefs d'accusations, dont fraude, recyclage des produits de la criminalité et gangstérisme.

La Sûreté du Québec (SQ) et l'AMF ont lancé une opération conjointe, jeudi matin pour appréhender à Longueuil, Sherbrooke et Mont-Saint-Hilaire des personnes qui auraient dérobé jusqu'à 19 millions au cours des dernières années.

France-Josée Dancause, 49 ans, de Longueuil; Alain Pélouquin, 48 ans, de Sherbrooke; Benoît Sénécal, 57 ans, de Longueuil; Sophie Jolicoeur, 44 ans, de Mont-Saint-Hilaire; Isabelle Cantin, 36 ans, de Sherbrooke et Chantal Goulet, 44 ans, de Longueuil ont été arrêtés.

Jean-Marc Lavallée, un avocat de La Prairie âgé de 65 ans, demeure au large.

Plusieurs actifs, résidences et comptes bancaires liés à ces personnes font l'objet de blocage depuis plusieurs années.

Déjà, en 2011, l'AMF soupçonnait des activités douteuses et avait obtenu du Bureau de décision et de révision plusieurs ordonnances de blocage qui ont été prolongées depuis. Ces périodes étendues de gel ont permis de retrouver plusieurs investisseurs floués dont la liste s'est allongée au fil de l'enquête.

La Presse canadienne

PÉTROLE ET GAZ

Frustrée par Québec, une pétrolière réclame 250 millions... d'Ottawa

Une entreprise américaine assoit son recours sur l'ALENA

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Incapable de forer les fonds du fleuve Saint-Laurent, Lone Pine Resources, une compagnie battant pavillon américain, réclame pas moins de 250 millions de dollars à Ottawa.

La compagnie menant l'essentiel de ses activités au Canada comptait exploiter le pétrole et le gaz de schiste logés sous le cours d'eau, mais a vu ses espoirs brisés par l'adoption de la loi limitant les activités pétrolières et gazières en juin 2011 à l'Assemblée nationale du Québec.

La révocation « arbitraire », « capricieuse » et « illégale » du « droit précieux » de l'entreprise de puiser le pétrole et le gaz enfouis sous le fleuve Saint-Laurent par le gouvernement du Québec viole le chapitre XI de l'ALENA. L'ancien gouvernement a fait adopter le projet de loi 18 « sans que la loi ait été prise en compte, sans compensation et sans raison de nature sociale

comme la protection du bien public », peut-on lire dans une demande d'arbitrage datée du 6 septembre dernier.

Lone Pine Resources soutient avoir dépensé des millions de dollars ainsi que du « temps considérable » entre 2006 et 2011 pour obtenir les autorisations requises par la province, avant de voir tout cela partir en fumée avec le dépôt du projet de loi 18 en mai 2011. La loi adoptée moins d'un mois plus tard a interdit toute activité pétrolière et gazière dans la partie du fleuve Saint-Laurent située en amont de l'île d'Anticosti en suspendant la période de validité des permis de recherche de pétrole, de gaz naturel et de réservoir souterrain.

Lone Pine Resources profite du fait qu'elle a son siège social dans l'État du Delaware — un paradis fiscal — pour invoquer le chapitre XI de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) afin de régler le « différend » opposant

au gouvernement du Québec. En tant que partie à l'ALENA, le gouvernement du Canada est responsable de toute violation du chapitre XI du traité de libre-échange d'une province. Le chapitre XI de l'ALENA assure aux entreprises étrangères un traitement juste et équitable, ainsi qu'une protection contre les expropriations.

La société américaine avait exprimé son intention de soumettre il y a 10 mois une plainte à l'arbitrage au gouvernement du Canada en vertu du chapitre XI de l'ALENA. « Si l'ensemble des entreprises qui voulaient faire l'exploitation du gaz de schiste au Québec ont été assujetties aux mêmes dispositions, qu'elles soient d'origine étrangère ou québécoise, la plainte est non fondée », avait alors expliqué le ministre des Finances et de l'Économie du Québec, Nicolas Marceau.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

PLAFOND DE LA DETTE

Le Trésor américain décrit un scénario catastrophe

Sans accord, les États-Unis risquent de plonger dans une crise plus grave encore que celle de 2008

VIRGINIE MONTET

à Washington

Le Trésor américain a décrit jeudi un scénario apocalyptique au Congrès pour qu'il relève dans les temps le plafond de la dette des États-Unis, brandissant le spectre d'une récession pire que celle de 2008 en cas d'un défaut de paiement.

« Un défaut sur la dette serait sans précédent et potentiellement catastrophique », avec un impact plus grave que la crise financière de 2008, indique le ministère des Finances dans un rapport. « Le marché du crédit pourrait se geler, la valeur du dollar pourrait plonger et les taux d'intérêt américains pourraient monter en flèche conduisant à une crise financière et une récession qui pourrait rappeler les événements de 2008, voire pire », ajoute dans ce document le Trésor, à deux semaines de la date butoir du 17 octobre où le Congrès doit relever le plafond de la dette sous peine d'un défaut de paiement des États-Unis.

Depuis trois jours, les services fédéraux sont déjà partiellement fermés en raison d'un bras de fer sur le budget au Congrès.

« Comme nous l'avons vu il y a deux ans, l'incertitude prolongée sur le fait de savoir si notre nation paiera à temps et en totalité ses obligations financières va nuire à notre économie », a par ailleurs indiqué le secrétaire au Trésor, Jacob Lew, dans un communiqué. « Retarder le relèvement du plafond de l'endettement jusqu'à la dernière minute est exactement ce dont notre économie n'a pas besoin », a-t-il ajouté.

Le Congrès a la prérogative de relever le plafond d'endettement des États-Unis, actuellement situé à 16 700 milliards de dollars, et la majorité républicaine à la Chambre refuse de le faire dans une intense bataille avec l'administration Obama.

Dans son rapport que le Trésor devait afficher sur son site à l'attention notamment des élus, selon un haut responsable, le ministère emploie plusieurs fois l'adjectif « catastrophique ».

« En cas de défaut, l'économie américaine pourrait être plongée dans la récession la plus grave depuis la Grande dépression », affirme le Trésor, rappelant que le dollar et les bons du Trésor sont au centre du système financier international.

Les marchés financiers profondément secoués

« Dans l'éventualité catastrophique d'une impasse sur le plafond de la dette qui mènerait à un défaut de paiement sur les bons du Trésor, les marchés financiers seraient profondément se-



JEWEL SAMAD AGENCE FRANCE-PRESSE

La clientèle se fait rare pour ce vendeur installé dans le quartier des affaires à Washington.

coués comme on l'a vu fin 2008 », lors de la crise financière provoquée par la bulle immobilière, ajoute le document. Le ministère insiste en indiquant que « la seule perspective » d'un défaut de paiement va entraîner un déclin du patrimoine des ménages, une hausse des coûts des investissements des entreprises et la chute de la confiance du secteur privé.

Le rapport rappelle qu'en 2011, lors de la précédente impasse sur la dette entre l'administration Obama et le Congrès, la consommation des ménages avait été réduite de 2400 milliards au quatrième trimestre.

À l'été 2011, un blocage politique sur le plafond de la dette avait conduit l'agence de notation Standard and Poor's à priver les États-Unis de leur prestigieux AAA, gage de solvabilité maximale pour les marchés financiers.

Déjà, le seul débat sur la question de la dette « affecte les marchés financiers ». Le Tré-

sor note que le rendement sur les bons du Trésor à un mois, qui arrivent à maturité fin octobre, est plus haut que ceux qui arrivent à échéance un peu avant ou après. Cela suggère « qu'il y a une inquiétude naissante sur un retard possible du paiement de ces obligations », note le ministère.

Le Fonds Monétaire International (FMI) a lui-même enfoncé le clou jeudi, sa directrice générale Christine Lagarde évoquant dans un discours les effets d'un défaut de paiement américain sur l'ensemble de l'économie mondiale. « La paralysie budgétaire est déjà assez néfaste mais l'incapacité de relever le plafond de la dette serait pire encore », a déclaré M^{me} Lagarde. Un échec « pourrait non seulement gravement endommager les États-Unis mais également l'ensemble de l'économie mondiale », a-t-elle ajouté.

Agence France-Presse

Twitter espère empocher 1 milliard avec son entrée en Bourse

New York — Le site de microblogue Twitter a dévoilé jeudi les documents liés à son premier appel public à l'épargne, dans lesquels il dit espérer que l'opération lui permette d'empocher jusqu'à 1 milliard \$US.

Déficitaire depuis sa création, en 2006, le réseau social a en outre révélé avoir généré des revenus totalisant 317 millions \$US en 2012 et disposer de plus de 215 millions d'utilisateurs actifs. En comparaison, Facebook en compte près de 1,2 milliard et LinkedIn, 240 millions.

La société a indiqué le mois dernier qu'elle avait déposé des documents confidentiels en vue d'une éventuelle entrée en Bourse. Jeudi, la société a dévoilé les documents à l'intention de la Securities and Exchange Commission.

Twitter ne précise pas dans l'immédiat quelle part de son capital sera concernée par son en-

trée en Bourse ni sur quelle place boursière ses actions seront placées, indiquant juste qu'elles seront cotées sous le symbole « TWTR ». Les preneurs fermes de l'appel public à l'épargne sont Goldman Sachs, Morgan Stanley, JP Morgan, BofA Merrill Lynch, Deutsche Bank Securities et CODE Advisors.

Depuis sa création en 2006, Twitter présente des déficits à répétition avec, au cumul, des pertes totalisant 419 millions, dont près de 80 millions au terme de l'exercice 2012. Au cours des six premiers mois de 2013, sa perte atteint 69,3 millions, contre 49,1 millions un an plus tôt même si ses revenus ont plus que doublé dans l'intervalle, passant de 122 millions à 254 millions.

Avec Associated Press
Le Devoir

Rogers ne vendra pas le Z30

Toronto — BlackBerry a indiqué jeudi que son plus récent téléphone intelligent serait disponible au Canada plus tard ce mois-ci, mais il ne sera toutefois pas offert par Rogers Communications, pourtant un adepte des produits du fabricant dès ses débuts. Bell, Telus et plusieurs détaillants, tels que Best Buy et Future Shop, offriront le nouveau BlackBerry Z30 dès le 15 octobre. BlackBerry a affirmé que Rogers avait décidé de ne pas offrir le BlackBerry Z30, un modèle à écran tactile de taille similaire au Samsung Galaxy 4. Les prix seront établis par les divers détaillants. Rogers, établie à Toronto, n'a pas répondu aux appels pour commenter sa décision de ne pas offrir le nouvel appareil. Rogers avait été en février l'hôte du lancement canadien des nouveaux téléphones BlackBerry, le chef de la direction de BlackBerry, Thorsten Heins, prenant la pose pour les photographes aux côtés du patron de Rogers, Nadir Mohamed.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE

La griffe Berlu

Heureusement pour l'Italie, mais aussi pour l'Europe, la dernière contorsion politique conçue par Silvio Berlusconi s'est conclue en zigzags. Des sénateurs de son parti ayant décidé de ne pas lui obéir, le chaos souhaité par ce dernier a été évité. Simultanément, ici et là en Europe, des partis partageant bien des idées de Berlusconi ont pris de l'essor.

Le premier ministre italien Enrico Letta a eu les mots qu'il fallait pour éviter un énième drame politique. En clamant que « l'Italie court un risque fatal », car si d'autres élections étaient provoquées, le pays serait alors « ingouvernable », le chef de la coalition gauche-droite a introduit par la grande porte le principe de réalité dans une enceinte, le Sénat, souvent rythmée par les accents de la démagogie, du mensonge et de l'intérêt personnel. Bref, le pire a été évité et la justice devrait reprendre certains de ses... droits!

En effet, le baroud d'honneur de Berlusconi s'étant terminé en eau de boudin, il va logiquement perdre son immunité parlementaire et sera donc condamné à purger sa peine, en tout ou en partie, pour avoir été reconnu coupable de fraude fiscale. Il faut rappeler que son dernier « coup » politique, soit ordonner la démission des cinq ministres membres de son parti, a été conçu avec l'espoir de conserver son mandat d'élu le plus longtemps possible. Il est probable que l'on vienne d'assister à la mise entre parenthèses de sa vie politique, mais pas de... ses idées.

On ne soulignera jamais assez qu'après avoir fondé Forza Italia en 1994, il s'est lié à la Ligue du Nord. De fait, il a donné du crédit, qu'on le veuille ou non, aux thèses racistes de la Ligue en question. Au programme anti-immigrant de cette dernière qui, une fois, au gouvernement de Berlusconi demandera et obtiendra le portefeuille de l'immigration. Et d'une. Et de deux, le parti néofasciste Alliance nationale dirigé par Gianfranco Fini s'est fondu, pour ainsi dire, dans Forza Italia. Et de trois, et surtout, les Le Pen italiens ont été au pouvoir sans que cela crée de remous ailleurs sur le Vieux Continent.

On insiste: ils ont été au pouvoir. Ce faisant, « Berlu » et ses amis ont donné l'exemple. Si cette semaine, l'extrême droite a enregistré une hausse de 4% des suffrages en Autriche, à 21,4% (!), et si le score réalisé en Norvège lui permet de rentrer au gouvernement, c'est bel et bien parce que les victoires de l'homme le plus riche d'Italie ont décomplexé, si l'on peut dire, les porte-étendard des thèses qui demeurent nauséabondes. À cause de Berlusconi et d'Umberto Bossi, l'ex-patron et fondateur de la Ligue du Nord, les thèses en question se sont banalisées. À telle enseigne que par un effet miroir dont l'histoire a parfois le secret, cette banalisation a favorisé une cristallisation des pires postures politiques qui soient en Hongrie et en Grèce.

En Hongrie, les agissements du premier ministre Viktor Orban ont été jugés assez lugubres, c'est le moins qu'on puisse dire, que l'Union européenne (UE) lui a consacré un rapport pour mieux condamner, en juillet dernier, ses multiples atteintes à la démocratie. C'est à noter, il s'agissait d'une première dans l'histoire de l'UE. En Grèce, le gouvernement d'Antonios Samaras s'est enfin réveillé en envoyant la direction de la formation nazie Aube dorée en prison. Pour avoir assassiné il y a une dizaine de jours un rappeur, deux immigrants pakistanais antérieurement, et multiplié les exactions contre les « bronzés » des années durant, le procureur général a estimé que ce parti, qui a « réussi » à faire élire 18 des siens au Parlement, était en fait une organisation criminelle.

Cette histoire a ceci de sidérant que le cortège de régressions inhérentes à l'extrême droite suscite peu de sursauts des dirigeants européens. Dangereux!

HYDRO-QUÉBEC

Plus ça change...

Ainsi, Hydro-Québec est parvenue à s'entendre avec la plupart de ses syndicats trois mois avant l'expiration du contrat de travail. Une bonne nouvelle pour la société d'État et ses employés. Une moins bonne pour les contribuables: une fois de plus, on vient d'acheter la paix avec la bénédiction du gouvernement.

On ne connaît pas tous les détails de l'entente, mais ce qu'on en sait agace. Après avoir longtemps fait croire qu'elle avait la même politique salariale que le gouvernement, Hydro-Québec avait dû reconnaître qu'elle versait une prime supplémentaire de 4,2% par année à son personnel syndiqué. Une prime au rendement, disait-on, qu'il y ait rendement ou non...

Or, on apprenait cette semaine qu'avec la nouvelle entente, ces 4,2% seront désormais intégrés aux échelles salariales en sus des augmentations négociées. De combien seront celles-ci pour les prochaines années? Nous le saurons la semaine prochaine, mais gagnons qu'elles sont aussi supérieures à la moyenne de 1,5% accordée aux employés d'hôpitaux et aux enseignants entre 2010 et 2015. Lesquels, soit dit en passant, n'ont jamais eu droit aux 4,2% de prime, encore moins à la rente de 80% du salaire, pleinement indexée, à 50 ans après aussi peu que 30 années de service. La Rolls des rentes!

Pas surprenant que le déficit de cette caisse de retraite ait atteint 4,6 milliards à la fin de 2012. Ce qui oblige les Québécois à y injecter entre 300 et 400 millions par année seulement pour renflouer le régime, montant qui s'ajoute aux cotisations hebdomadaires dont l'employeur assume les deux tiers.

L'argument qui veut qu'Hydro-Québec soit une société commerciale soumise à la concurrence dans l'embauche ne tient pas la route. Aucune entreprise privée n'accorde de telles conditions de travail à l'ensemble de ses employés. Aux plus productifs, parfois, certainement pas à tous. Quant à l'argument de la pénurie de main-d'œuvre, à ce qu'on sache, le Québec n'est pas l'Alberta.

D'ailleurs, si Hydro-Québec a tant de difficulté à recruter des employés, pourquoi s'empresse-t-elle de pousser les plus expérimentés d'entre eux à la retraite dix ou même quinze ans avant le secteur privé? Et ce gouvernement qui veut tant nous inciter à travailler plus longtemps, pourquoi n'intervient-il pas pour forcer ses sociétés d'État à reporter l'âge de la retraite à 60 ou 65 ans?

Les négociations de la renouvellement des conventions collectives reprendront l'an prochain entre le gouvernement et ses 450 000 employés. Inutile d'être devin pour prévoir le contenu des offres salariales en pleine crise budgétaire: comme la dernière fois, elles n'arriveront pas à la cheville de ce que le conseil d'Hydro-Québec présidé par le redoutable homme d'affaires Pierre Karl Péladeau vient de servir aux syndiqués de l'entreprise sur un plateau d'argent. Cherchez l'erreur.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeurs adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

PAR QUOI REMPLACER LE CRUCIFIX À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?



LETTRES

Des bassesses!

L'affaire Boisclair me rappelle l'affaire Michaud et certains aspects du comportement de M. Charest lorsque celui-ci était en politique. Plutôt que de s'attaquer aux politiques gouvernementales ou aux idées de l'opposition, on s'attaque à des personnes, à d'anciens chefs de partie, à des députés. M. François Legault va plus loin et s'attaque maintenant à la réputation d'un fonctionnaire.

Ce n'est pas pour ça qu'on élit un député. Les députés ne sont pas des juges ni des policiers. Ils font les lois; ils gouvernent une province, un pays. Lorsque des députés s'attribuent des pouvoirs policiers et judiciaires, c'est la séparation même des pouvoirs qu'ils mettent en jeu. Le totalitarisme n'est pas loin. Le geste posé par M. Legault est antidémocratique et totalement inacceptable.

Par ailleurs, quel honnête citoyen — qui aurait dans sa vie commis une bêtise qu'il regrette — osera maintenant accepter d'occuper un poste important au service de l'État? (Déjà qu'aucun chercheur scientifique d'envergure ne souhaite particulièrement travailler pour le gouvernement fédéral, compte tenu des politiques conservatrices auxquelles tous les chercheurs doivent se plier.) M. Legault entend-il vider la fonction publique québécoise de ses employés les plus compétents et en interdire l'accès à tous les citoyens honnêtes?

Quelle tristesse de constater le degré de bassesse auquel on accepte de descendre pour pouvoir prendre le pouvoir.

Claude Guay
 Sherbrooke, le 1^{er} octobre 2013

Vers une Charte consensuelle

Chacun s'exclame contre le projet en réclamant des droits individuels (islamistes au travail, juifs dans la rue, Femen, etc.) sans se rendre compte que les autres sont en train de vouloir aussi tous leurs droits, comme eux, et non seulement dans leur espace propre, mais dans l'espace des autres, l'espace public.

Le paradoxe frappe même le projet, qui sacralise la laïcité, et met le feu aux poudres. Ce n'est pas la catastrophe puisqu'on se parle. Mais voilà la cerise sur le gâteau, les Femen étalent leur droit à leur propre sexualité. Eh bien, n'est-elle pas tout aussi sacrée?

On ne peut fonder sur des contenus particuliers une loi juste.

Tant que tous les groupes qui veulent du pouvoir confondront espace propre individuel et espace public ouvert à toute la diversité des individus, tant qu'on ne verra pas que pour être libre soi-même il faut que les autres le soient autant, tant qu'on ne pourra se contenter de son espace propre, tant que la politique ne se limitera pas aux négociations entre personnes libres, décidées à nettoyer l'espace commun de toute prise de pouvoir, même ancestrale, même inévitable, on n'aura ni société ni solution.

Bernard Dupriez

Le 2 octobre 2013

ICI Québec et sa couverture

Radio-Canada est enracinée dans la région de la Capitale-Nationale. Nous travaillons tous les jours pour offrir aux citoyens de la grande région de Québec

une couverture accessible, basée sur nos valeurs journalistiques: l'exactitude, l'équilibre, l'équité, l'impartialité et l'intégrité, et ce, en tout temps, et sur toutes nos plateformes, que ce soit à la radio, à la télévision ou sur Internet.

Messieurs Léonard et Rousseau remettent en question, dans leur lettre du 30 septembre 2013, la volonté de Radio-Canada de « respecter les normes et pratiques journalistiques qu'elle s'est données ».

Tous les membres de l'équipe éditoriale et journalistique d'ICI Québec sont conscients de l'importance de respecter ces normes. Nos décisions sont basées sur des faits vérifiés. Notre rôle n'est pas de défendre un point de vue, une opinion ou une perception.

Il apparaît d'ailleurs réducteur de résumer le travail d'ICI Québec sur une semaine. Depuis les premiers échos de possible collusion ou corruption dans la région de Québec, notre objectif a toujours été de baser notre travail journalistique sur des faits validés.

Dans ce contexte, nous avons étoffé notre couverture de reportages, d'entrevues, d'analyses et même de tribunes téléphoniques. Nous avons rencontré d'anciens directeurs généraux et hauts fonctionnaires de la Ville ainsi que des observateurs de la scène municipale. Nos équipes poursuivent leur travail et diffusent une information éclairée et vérifiée qui va bien au-delà des perceptions.

Radio-Canada déploie de grands efforts pour offrir une couverture toujours plus locale et actuelle des événements dans le respect de notre mandat.

Jean François Rioux
 Directeur de Radio-Canada Québec
 Le 2 octobre 2013

LIBRE OPINION

Des personnes et des principes

PIERRE NEPVEU

Écrivain et professeur émérite de l'Université de Montréal

En réponse à Charles Taylor, Yvan Lamonde, comme Guy Rocher et plusieurs autres, affirme que l'appui à la Charte des valeurs québécoises se justifie par l'argument suivant: l'État québécois doit afficher une laïcité qui a commencé à s'affirmer à la Révolution tranquille, mais qui demeurera « incomplète » tant que les fonctionnaires de cet État neutre pourront continuer à afficher des signes religieux. Il s'agit de « l'égalité démocratique des citoyens et des citoyennes » dans une « société civile ». C'est là l'argument le plus fort, le plus rationnel en faveur de la Charte, et on ne peut certes pas le balayer du revers de la main, surtout quand il est énoncé par des intellectuels éminents.

S'agit-il ici, comme le pense Yvan Lamonde, d'un conflit entre les droits individuels, invoqués par Charles Taylor, et un droit collectif qui serait celui d'une société démocratique? Pourtant, la pensée de Taylor, exposée dans ses livres, n'a jamais manqué de souligner les excès de l'individualisme contemporain et de critiquer, en invoquant d'ailleurs le

cas du Québec, un libéralisme pur et dur refusant toute légitimité aux droits collectifs. À cet égard, ne peut-on pas penser que l'État québécois dispose déjà de puissants moyens positifs d'imposer une neutralité collective de fait: par sa législation, sa justice, son offre de services, ses politiques d'intégration (hélas insuffisantes), son contrôle du cadre et des grands contenus de l'enseignement incluant celui de la culture et de l'histoire, sans avoir besoin d'imposer des interdits vestimentaires dont il faut bien reconnaître qu'ils ne sont pas, en général, le fait des États les plus progressistes.

Un grand nombre de personnes qui, comme moi, s'opposent à cette Charte ne le font pas au nom d'un individualisme forcené, mais au nom d'un équilibre entre la société civile et les droits individuels. Il n'est pas illégitime de remettre en question, à tout le moins, le principe selon lequel l'État neutre doit se représenter, voire s'incarner, dans la neutralité apparente de chacun de ses fonctionnaires, un principe qui ne va pas sans abstraction. Car que sacrifie-t-on ici? Au nom d'une « égalité de principe », on présume que tous les fonctionnaires représentent l'État au même degré: l'enseignant au primaire, l'employée de bureau

à Revenu Québec, l'asphalteur du ministère des Transports, le commis au bureau de l'Assurance automobile. Mais pourquoi le corps de l'État devrait-il peser à ce point sur les individus, sur la manière dont ils se présentent physiquement en société? Pourquoi la neutralité étatique devrait-elle reposer à ce point sur cette apparence des personnes? Ne peut-on pas être gêné que ce principe général, implacable, soit prêt à considérer comme un simple effet collatéral, certes regrettable mais inévitable, le fait que certaines femmes puissent quitter leur emploi et se trouver marginalisées?

Si logiques et rationnels soient-ils, les principes laïques qui permettent de justifier la Charte ne sont pas absolus, ils se mesurent aussi à des individus concrets. Et si, au bout du compte, on invoque la nécessaire exemplarité de l'État, on peut alors se demander si l'exemple d'une uniformité de principe est supérieur ou préférable à celui d'une diversité concrète, qui dirait précisément le pouvoir d'inclusion, de rassemblement et d'intégration de l'État québécois laïque et qui exprimerait, au bout du compte, une certaine force tranquille, une certaine confiance en ce que nous sommes et en notre devenir.

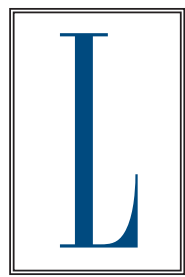
IDÉES

Les gens du pays plantent des « balises »

Originaires de France, les mots « balise » et « baliser » ont acquis en terre d'Amérique une signification particulière en raison de la rigueur du climat

MARIE-ÉVA DE VILLERS

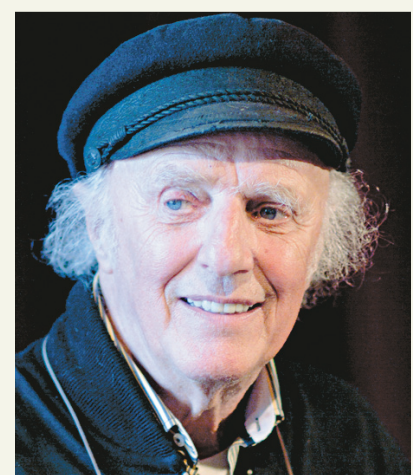
Linguiste, auteure du
Multidictionnaire



Lorsque le poète Gilles Vigneault intitule son poème *Balises*, il reprend l'un des mots qu'employa Jacques Cartier plus de trois siècles plus tôt dans le récit de son second voyage au Canada en 1535-1536: « [...] notre capitaine avec plusieurs alla à terre pour faire planter ballises », ainsi qu'on peut le lire dans l'édition critique *Relations* de Michel Bideaux (Les Presses de l'Université de Montréal, 1986). Le riche fichier lexical du Trésor de la langue française au Québec, qui répertorie cet extrait, précise que l'éditeur a respecté la langue et la graphie du texte original.

Pour l'ensemble des francophones, le nom « balise » et le verbe « baliser » appartiennent aux domaines spécialisés de la navigation, de l'aviation et, plus récemment, de l'informatique; leur fréquence d'usage est peu élevée. Au Québec, ces mots possèdent ces significations, mais ils ont en outre un sens figuré et s'inscrivent au cœur de tous les débats. Qu'on en juge!

Le 29 septembre à l'émission *Tout le monde en parle* de Radio-Canada, Djemila Benhabib fait état de « la volonté d'un peuple à établir des balises ». Dans l'éditorial du 5 septembre du *Devoir* intitulé *Commission Charbonneau. Les vrais pervers*, Josée Boileau écrit: « Avec pour seule balise l'obsession du profit, les firmes faisaient donc la loi, avec la complicité des élus et des fonctionnaires [...] ». Dans son *Devoir* de philo du 21 septembre,



« Avant que l'hiver par ses poudrières

N'ait mis aux chemins la neige des champs

Les gens du pays plantent des balises

Pour se retrouver dans le mauvais temps »

Gilles Vigneault, *Balises*, 1964

Dominique Trudel rappelle que: « Le droit spécifie les modalités d'une déclaration de guerre, balise l'emploi de la force, régleme le traitement des prisonniers, etc. » Dans *Le Soleil* du 11 septembre, Gilbert Lavoie cite le ministre Bernard Drainville: « Ce qui divise les Québécoises et les Québécois, ce ne sont pas les pratiques religieuses de tout un chacun, a déclaré le ministre Drainville. Ce qui nous divise, c'est l'impression de privilège, l'impression d'inégalité, l'impression qu'il n'y a pas de balise. » « Dans le milieu, plusieurs médecins réclament par ailleurs davantage de balises pour encadrer la procréation médicalement assistée », écrit Pascale Breton dans *La Presse* du 25 septembre.

Les mots « balise » et « baliser » sont originaires de France, mais ils ont acquis en terre d'Amérique une signification particulière en raison de la rigueur du climat. Qu'est-ce qu'une balise pour nous? Dans un récit daté de 1752-1753 qui s'intitule *Voyages et mémoires sur le Canada*, le directeur des fortifications de la Nouvelle-France, Louis Franquet, répond à cette question: « En hiver, ce lac et la ri-

vière sont plus ou moins pris de la gelée et pour ne pas y manquer le chemin, on le balise dans les parties où la glace est reconnue la plus épaisse. A cet effet, l'on fait un trou jusqu'à l'eau qui se gèle à l'instant qu'on plante la balise. On a quelque fois vu ce lac traversé de deux à trois rangs de balises de bois de sapin, de sorte qu'étant toujours vertes et droites elles forment, à l'instar des avenues d'une terre, un coup d'œil agréable. »

Citons encore Adjutor Rivard, dont les propos ont été consignés dans le *Bulletin du parler français au Canada* en 1910: « La bordée de ce soir a presque abrié les balises; va falloir se lever, demain, avec la barre du jour » ou Anne Hébert, qui emploie le verbe « baliser » dans *Kamouraska* (1970): « Le chemin [...] devient accidenté. Une côte, un ravin, une autre côte, un autre ravin. Toute cette neige amassée dans les coulées! Pourvu que la route soit bien balisée? »

Le *Glossaire du parler français au Canada* (1930) intègre le nom « balise » dans sa nomenclature et le définit ainsi: « Petit arbre coupé et placé, l'hiver, aux bords d'une route pour en indiquer le tracé. »

Les auteurs de l'ouvrage précisent que la balise est un « arbre planté pour marquer une limite » en Saintonge, alors qu'il a acquis une extension de sens au Canada: « Les chemins d'hiver aux bords desquels on place des balises sont parfois tracés dans les champs, sur les rivières ou sur les lacs, pour éviter des passages difficiles, des accumulations de neige, de longs détours. »

On peut constater que les emplois les plus fréquents du nom « balise » et du verbe « baliser » dans la presse québécoise écrite aussi bien qu'électronique d'aujourd'hui sont figurés: la balise est ce qui sert à situer, à orienter, ce qui constitue un jalon, un repère. Baliser, c'est encadrer, déterminer les limites.

Il ne faudrait surtout pas éviter de recourir aux significations enrichies par notre histoire et notre géographie du nom « balise » et du verbe « baliser », car elles constituent des métaphores expressives pour évoquer les repères, les jalons essentiels qui serviront à nous « retrouver dans le mauvais temps », comme l'écrit Gilles Vigneault.

L'égalité homme-femme... Vous voulez rire!



LISE PAYETTE

Les hommes québécois vont finir par se convaincre que l'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur acquise, dont il ne sera plus nécessaire de parler à l'avenir puisque « dans leur grande générosité », ils ont fini par reconnaître que nous avions raison et qu'il fallait le reconnaître officiellement. On en parle comme s'il était impossible de trouver un seul exemple au Québec où ce droit ne s'applique pas. Vous voulez rire? Bande de petits comiques. Vous revenez sur ce sujet juste pour me faire hurler encore une fois.

Bien sûr, l'égalité a fait des progrès et nous en sommes conscientes. Mais nous n'avons jamais cru que le dossier était clos et qu'il répondait parfaitement à la définition même de ce qu'on appelle l'égalité. Il reste du chemin à parcourir et vous le savez. Malgré vos beaux efforts, les femmes revendiquent encore des avancées sur le sujet. Et avec raison.

Je reconnais cependant que vous êtes devenus plus sensibles à l'égalité que vous souhaitez pour vos filles que pour les femmes qui ont partagé vos vies. Je ne vous le reproche pas, car justement, votre défense de l'égalité de vos filles va peut-être nous aider à mener quelques combats que nous voyons poindre au bout de nos nez.

Les mini-miss n'ont certainement pas échappé à votre attention. Allez... dites la vérité. Ces enfants ont surgi dans nos journaux et dans nos bulletins télévisés sans crier gare grâce à un vieux monsieur qui, si j'ai bien compris, en a fait son gagne-pain à partir de Vancouver. J'avais déjà eu l'occasion de montrer l'ampleur du phénomène dans un documentaire sur les femmes il y a quelques années, et nous étions allés tourner aux États-Unis en pensant que jamais NOS petites filles, poussées par des mères très spéciales, ne finiraient sur des tapis rouges comme ces petites Américaines transformées en Barbie. C'était l'horreur.

Je suis absolument convaincue que les mères ont tort de pousser leurs filles dans ce monde d'exhibition physique qui risque de les marquer pour leur vie. Le côté « pitoune » de l'exercice, la déception de ne pas être la gagnante du concours en question peuvent certainement causer des torts irréparables. Et puis la récompense qui suivra, comme celle accordée à un chien savant, lui fournira une étonnante échelle des valeurs. Je suis sûre que vous n'avez pas besoin que je vous fasse un dessin.

J'aurais souhaité que la ministre Maltais, responsable de la Condition des femmes, réagisse autrement sur ce sujet qu'elle ne l'a fait dans un premier temps. Elle finira bien par comprendre que ce qu'on fait aux petites filles quand elles sont jeunes risque d'hypothéquer leur avenir.

Dans la même semaine, alors que des femmes se dénudent à l'Assemblée nationale pour réclamer qu'on enlève le crucifix et que les hommes ne peuvent s'empêcher d'en rire en parlant de « leurs signes ostentatoires » bien visibles, on apprend grâce au travail de deux femmes éthiopiennes publié dans *La Presse* que les demandes auprès des médecins et des hôpitaux pour l'obtention d'un « certificat de virginité » sont toujours demandés par certaines familles établies au Québec.

Il est plus que temps de mettre de l'ordre dans la maison Québec. Faire le ménage dans une société qui a sombré dans la corruption est une chose, mais mettre de l'ordre dans la vie que nous partageons tous va demander une bonne dose de courage aussi.

L'égalité des hommes et des femmes est un ouvrage « in progress ». Il serait ridicule de se taper dans les mains en prétendant que nous y sommes, que tout a été réglé et que c'est tellement solide que nous n'aurons plus à intervenir à l'avenir. Hélas, ce n'est pas le cas. Les femmes ont toujours su que ça prendrait du temps et que les gains se feraient à la miette. Surtout qu'il faut bien l'admettre, il arrive aussi qu'on recule. Il suffit d'un politicien borné pour que des pans complets de nos victoires disparaissent d'un seul coup. Même des femmes peuvent nuire aux autres femmes et tirer profit de leurs choix.

Des femmes sont souvent fières de faire partie du « boys club », d'être traitées comme telles et de servir de courroies de transmission entre les deux groupes. Ce n'est souvent que quand elles ont été trahies ou mises de côté qu'elles réalisent qu'on les a utilisées.

L'égalité homme-femme, même inscrite dans une Charte des valeurs, devra être surveillée de près et ne devra jamais servir à tirer la couverture sur des sujets dont ces messieurs préféreraient ne pas avoir à rediscuter. L'égalité est une valeur mouvante qui nécessite une surveillance de chaque instant.

Salle Claude-Léveillé: le chanteur méritait mieux

GILLES G. LAMONTAGNE

Journaliste culturel indépendant

L'annonce d'un changement de nom du Studio-théâtre de la Place des Arts pour celui de salle Claude-Léveillé est pratiquement passée inaperçue, noyée dans la somme d'informations concernant les célébrations des 50 ans de la PdA. L'inauguration de cette nouvelle salle Claude-Léveillé est prévue pour le 16 octobre, date de l'anniversaire de naissance du grand auteur-compositeur-interprète qui nous a quittés le 9 juin 2011.

Ce chansonnier de stature nationale méritait mieux que la plus petite salle du plus vaste complexe culturel au Canada. Faut-il le rappeler, Léveillé a été le premier artiste québécois à se produire, en 1964, dans ce qui s'appelait encore la Grande Salle, et qui allait devenir la salle Wilfrid-Pelletier, du nom du premier directeur artistique de l'OSM.

Pourquoi ne pas avoir rebaptisé plutôt le Théâtre Maisonneuve? Le sieur de Maisonneuve est certes un personnage important, mais il a déjà son boulevard du côté nord de la PdA, et surtout, on ne lui connaît aucune incidence dans le milieu artistique. Sinon encore, pourquoi ne pas avoir choisi la Cinquième Salle, dont le nom accuse un manque total de vision? Ce ne sont pourtant pas les grands artistes qui manquent pour la nommer. Et Claude Léveillé a déjà chanté dans cette salle. Son cerceuil y a même été exposé en chapelle ardente la veille de ses funérailles à la basilique Notre-Dame.

Mais, il semble que nous ayons beaucoup de difficulté, ici, à mettre en valeur notre patrimoine artistique. Pourquoi n'y a-t-il rien encore en l'honneur d'Alfred Pellan? De Juliette Huot, d'Olivier Guimond, de Jean-Louis Millette, et tant d'autres? On retrouve



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Claude Léveillé a été le premier artiste québécois à se produire, en 1964, dans ce qui s'appelait encore la Grande Salle, et qui allait devenir la salle Wilfrid-Pelletier, du nom du premier directeur artistique de l'OSM.

bien une rue Pauline-Julien avoisinant une rue Gerry-Boulet au nord du parc Laurier, mais comme par le fruit du hasard. Si la Ville est arrivée en très peu de temps à baptiser une rue Gary-Carter, sans parler de l'avenue des Canadiens-de-Montréal, à quand une rue, un parc ou une place Jean-Louis-Millette?

Pour en revenir à Léveillé, pourquoi même ne pas transformer en un beau parc ombragé l'espace enviable occupé par un

affreux Esso au coin de la rue Sherbrooke et du boulevard Saint-Laurent? Cet emplacement a un potentiel énorme, bordé par des pommetiers en fleurs au printemps dont l'odeur est soulevée par les vapeurs d'essence. J'y verrais bien une place Claude-Léveillé, juste en bordure nord du Quartier des spectacles.

Quant à elle, la rue Sherbrooke mériterait bien de devenir l'avenue Sherbrooke. C'est, en effet, l'une des plus belles

avenues en Amérique du Nord. Mais, sir John Coape Sherbrooke (1764-1830) ne s'est illustré que par sa carrière militaire et politique. Et il a donné déjà son nom tout britannique à une ville importante du Québec. Alors, si nous ne devons obtenir seulement cette minuscule salle Claude-Léveillé à la PdA, pourquoi ne pas démontrer assez d'audace pour que la rue Sherbrooke devienne l'avenue Claude-Léveillé?

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (coricaturiste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutriscac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier-Benoît Munge et Philippe Papineau, (pupitre); Sophie Charlier, Karl Restino-Paraselli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); Florence Ferraris (commiss). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Susan Rooke, (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire). PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danielle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

PARIZEAU

SUIITE DE LA PAGE 1

meux» et qu'il fallait l'envoyer «dans la filière 13, le mettre dans un tiroir et l'oublier». Il voyait, dans ce rapport, «une sorte de mépris du Canadien français qui [lui faisait penser] à Pierre Elliott Trudeau».

Questionné à cet effet à l'émission 24/60 en fin de journée jeudi, Jacques Parizeau s'est défendu d'avoir changé d'idée. «Je suis d'accord avec une proposition de ce rapport qui me paraît utile pour essayer de régler le problème. Je ne veux pas revenir sur tout le rapport Bouchard-Taylor, c'est une autre paire de manches. Je prends un morceau, j'essaie de l'introduire dans une proposition générale raisonnable.»

Dans cette même entrevue, il a nié que sa sortie était une tentative de se racheter pour sa déclaration de 1995 sur l'argent et le vote ethnique, éclatant de rire lorsque la question lui a été posée. «Ça, c'était une déclaration. Mais je n'ai jamais été associé, ni comme ministre des Finances ni comme premier ministre, à une démarche pour interdire quoi que ce soit de religieux au Québec.»

Jacques Parizeau dit vouloir offrir une porte de sortie honorable au gouvernement Marois, qui s'empêtre dans une situation qui dégénère. «Il me paraît important de calmer le jeu, on s'excite un peu trop», a-t-il affirmé. Plus tôt jeudi matin, il affirmait sur les ondes du 98,5 que «le feu a commencé à prendre dans notre société».

Contrairement au gouvernement du PQ, il estime que le crucifix n'a pas sa place au Salon bleu. Il croit enfin que le projet de charte, comme présenté par Bernard Drainville, nuira au mouvement souverainiste. «Pendant ce temps, à Ottawa, tous partis confondus, on proclame son appui aux minorités du Québec. En fait, le fédéralisme se présente comme leur vrai défenseur», écrit-il dans sa lettre ouverte.

Le citoyen Parizeau

À Québec, les députés du Parti québécois, Pauline Marois en tête, ont tenté de minimiser l'importance de la critique de l'ancien premier ministre. «M. Parizeau est un citoyen québécois, il a le droit de prendre position comme tous les citoyens du Québec et de contribuer au débat, a affirmé Pauline Marois. Alors, c'est dans ce sens que j'accueille son point de vue.»

Bernard Drainville nie être embarrassé par

la position de Jacques Parizeau, qui s'éloigne de celle du gouvernement sur un certain nombre de points. «Il [M. Parizeau] a un poids certain, il a toute la crédibilité que lui donne son titre d'ancien premier ministre du Québec, mais encore une fois, je pense que c'est une participation qui est constructive, qui est positive, et on va prendre en considération ses commentaires, mais on va prendre en considération également les commentaires des autres citoyens, de tous les citoyens québécois qui nous ont écrit.»

Le ministre Drainville s'est dit ouvert à bouger sur un certain nombre de points, dont la clause de retrait, la présence du crucifix et la prière dans les assemblées municipales, mais «il n'est pas question de reculer sur les grands principes sur lesquels s'appuie la Charte», a-t-il affirmé.

Son collègue, responsable de la métropole et ancien conseiller de Jacques Parizeau, Jean-François Lisée, s'est amusé de la situation. «On pourrait dire que c'est non seulement une tradition, c'est presque une valeur québécoise contemporaine que de voir M. Parizeau donner son opinion.»

Selon lui, les positions de son ancien patron «transcendent les familles politiques» sur la question de la Charte. «Sur la question du bali-

sage des accommodements religieux, il est d'accord avec le PQ. Sur les questions du port des signes religieux, il est plus ambitieux que les libéraux et moins ambitieux que la CAQ. Sur la question du crucifix, il est plutôt Femen.»

Oppositions

Du côté des oppositions, tous se réjouissaient de cette nouvelle sortie de l'ancien chef du Parti québécois et tentaient de faire des rapprochements avec la position de leur propre parti. «Lorsqu'on est en ces matières, on doit rechercher l'unanimité de la Chambre, a soutenu le chef de l'opposition officielle, Jean-Marc Fournier. Il y a là quand même beaucoup de matières avec lesquelles on s'entend, matières dans lesquelles M. Parizeau semble donner le signal qu'elles sont importantes.»

Nathalie Roy, de la CAQ, se disait pour sa part «ravie de constater que cet homme, ce matin, embrasse la totalité de [leur] position, outre les enseignants [qu'ils ajoutent].»

Même du côté de Québec solidaire, François David affirmait que «ce que M. Parizeau propose est exactement la position défendue par QS».

Le Devoir

CHARBONNEAU

SUIITE DE LA PAGE 1

s'en remettait à la violence et à l'intimidation pour les écarter.

À ce sujet, le colosse Dominic Bérubé lui a déjà raconté que le patron de la FTQ-C lui avait demandé de passer à tabac Gérard Cyr parce qu'il ne voulait pas céder sa place. Bérubé aurait refusé de battre ce sexagénaire.

Le népotisme était un autre outil à la disposition de Jocelyn Dupuis, en particulier pour se faire des alliés à la Commission de la construction du Québec (CCQ).

L'homme de la rue a de faibles chances d'accéder à un poste au sein de l'organisme, tandis que les proches des syndicalistes y entrent sans peine. Le frère d'Henri Massé (Richard), les épouses de Pierre Morin, Jocelyn Dupuis et Richard Goyette, les filles de Gérard Cyr et Robert Paul ont tous travaillé à la CCQ.

M. Pereira a même eu des confidences d'une serveuse qui était l'amie de Jocelyn Dupuis. Malgré ses faibles compétences, elle avait obtenu un poste de secrétaire à la CCQ et ensuite à la FTQ-C. Elle a quitté ses fonctions dans les deux organismes parce qu'elle n'était pas à l'aise dans ce rôle. «Jocelyn avait le contrôle et il avait accès à n'importe quelle maudite porte», a lancé M. Pereira.

Le syndicaliste protégeait également ses amis entrepreneurs. Il a notamment empêché Ken Pereira de porter plainte contre Ganotech et Gastier, deux entreprises appartenant à ses amis Eugène Arsenaull et Tony Accurso.

Un demi-milliard en jeu

Ken Pereira a décrit Jocelyn Dupuis comme un homme jaloux de la fortune de l'entrepreneur Tony Accurso et du pouvoir de l'ancien président de la FTQ-C, Jean Lavallée. Il a pris la pleine mesure de son ambition lors d'une ronde de golf en 2007.

La porte se refermait graduellement sur l'implication de Pereira au sein de la FTQ-C. Le délégué syndical des mécaniciens industriels était incapable d'attirer en masse ses confrères affiliés à l'International au sein de la FTQ-C. M. Dupuis lui a suggéré de se tourner vers l'Alberta, un Eldorado avec l'exploitation des sables bitumineux.

M. Pereira était fâché de cette remarque, car Dupuis faisait peu de cas du sort des ouvriers qui l'avaient suivi à la FTQ-C, au risque de subir des représailles de l'International. «Les travailleurs, c'est pas de la viande avariée», a-t-il expliqué.

Plus tard en soirée, lors d'un souper arrosé, un Jocelyn Dupuis ivre a livré le fond de sa pensée. Il lui aurait lancé: «Ta vertu syndicale, tu peux te la mettre où je pense. On a des affaires plus importantes. Moi, j'ai accès à 500 millions.»

Ken Pereira en a déduit que Dupuis faisait référence au Fonds de solidarité de la FTQ. L'assiette était assez grande pour tout le monde, s'il voulait bien cesser d'embêter la direction avec la défense de ses membres.

La FTQ frileuse

Les rumeurs sur l'existence d'un système de ristournes pour accéder au financement du Fonds de solidarité ont mobilisé plus d'un enquêteur au sein des médias et de la police au fil des ans.

Lorsqu'il était question du Fonds, la FTQ se montrait on ne peut plus chatouilleuse. Le conseiller du président, Gilles Audette, a déjà demandé à Ken Pereira d'enregistrer à leur insu les journalistes d'Enquête. Il voulait tout savoir sur un reportage portant sur les liens de Jean Lavallée (l'ex-président de la FTQ-C) avec Denis Vincent, un proche des Hells Angels. Vincent aurait servi d'intermédiaire entre le promoteur d'un projet de salle de spectacles et le bras immobilier du Fonds, pour un prêt de 2,6 millions. Le projet a cependant avorté.

Ken Pereira a refusé d'accéder à la demande de M. Audette. Il a lancé une remarque qui a fait rire les collègues: les journalistes cherchent de l'information. Ils n'en donnent pas.

Son témoignage reprendra lundi.

Le Devoir

DÉMOCRATIE

SUIITE DE LA PAGE 1

une certitude» et que la démocratie est un «combat lumineux de tous les jours», particulièrement lorsque l'intolérance et l'extrémisme grandissent, résume le duo qui vient d'arriver à mi-chemin du tournage.

«Nous sommes plongés dans une période trouble, lance à l'autre bout du fil M. Mihailianu, qui, dans les dernières années, a donné au 7^e art des pièces consistantes comme *La source des femmes*, *Le concert* ou encore *Va, vis et deviens*. *La montée de l'extrême droite*, *la laïcité qui s'effrite*, *les extrémismes religieux, économiques, financiers qui s'affirment*, *les menaces sur nos libertés civiles*... voilà des sujets cruciaux que la rencontre avec des caricaturistes permet d'éclairer autrement, avec tout le sérieux de l'humour, ce langage immédiat qui a le mérite d'être clair.»

Baptisé pour le moment *Les fantassins de la démocratie*, le projet documentaire a germé dans la tête de Plantu, caricaturiste engagé qui a fondé en 2006 le groupe Dessins pour la paix (Cartooning for Peace), voué à la défense des caricaturistes et au partage de leurs opinions dessinées. L'association est soutenue depuis 2009 par les Nations unies et le ministère des Affaires étrangères de Suisse.

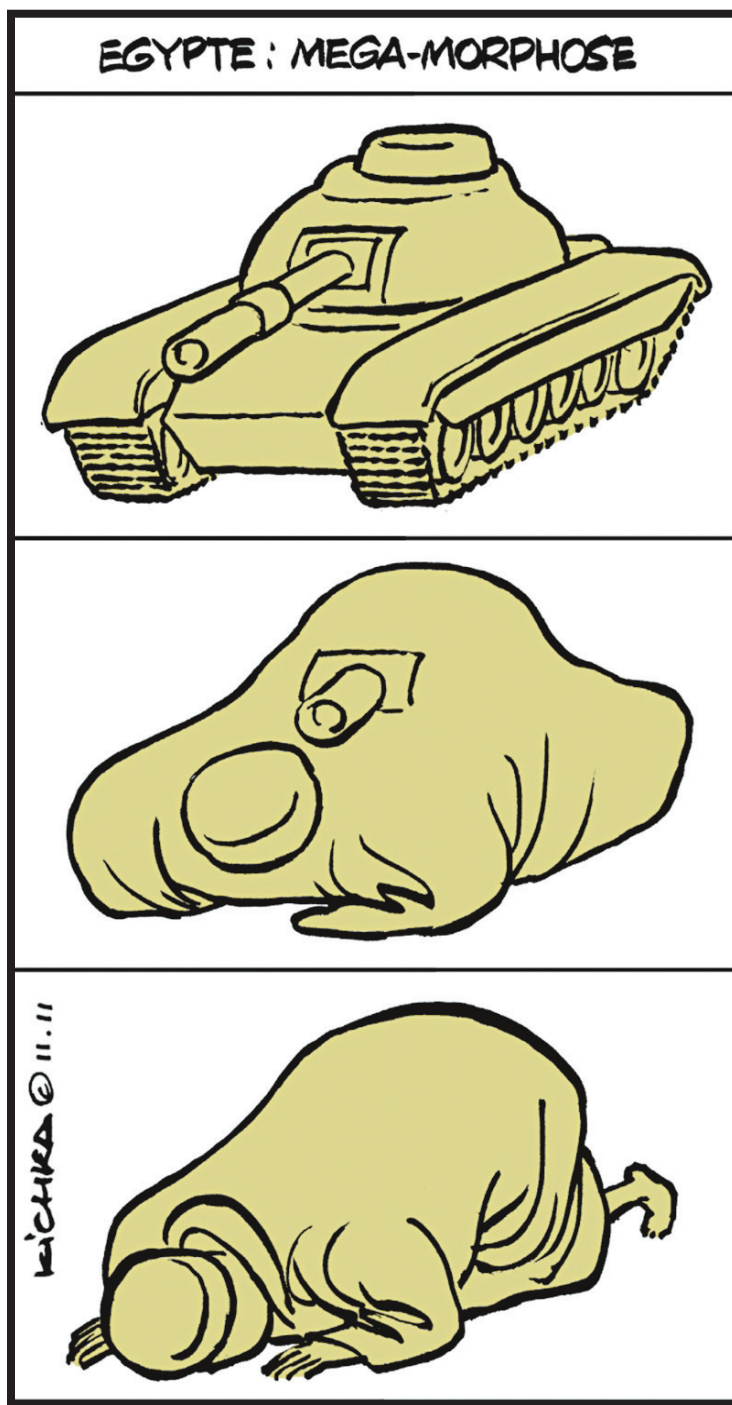
Aux limites de l'expression

Dans cette aventure narrative, l'homme à la plume aiguisée va jouer le rôle de «guide» accompagnant la caméra de Radu Mihailianu un peu partout sur la planète à la rencontre d'une douzaine de dessinateurs confrontés quotidiennement, dans des registres différents, aux limites de l'expression. Des noms? Il y a le Chinois Xiao Hong, dont l'animation satyrique *Les lapins en colère*, métaphore du peuple chinois docile, le place désormais à la porte de la dissidence — et des conséquences carcérales qui viennent avec au pays de Xi Jinping. Il y a la Tunisienne Nadia Khiari, alias Hind, et son chat Willis from Tunis, né au cœur d'une révolution. Il y a aussi Mikhail Zlatkovsky, pourfendeur de Vladimir Poutine en Russie, Baki et Slim, contestataires au crayon en Algérie, Rayma Suprani, cette Vénézuélienne cible du pouvoir en place forcée de circuler en permanence avec des gardes du corps, ou encore Jeff Danziger, caricaturiste américain. Entre autres.

«Ce qui nous a intéressés chez tous ces dessinateurs, c'est le fait qu'ils sont tous, à leur manière, des résistants. Cela donne un aspect humain très riche à raconter», résume M. Mihailianu.

Une lecture nécessaire

Cette lecture des lignes de destin de ce groupe de carica-



Une illustration de Kichka (Israël). Pour Plantu, «au moment où des extrémistes fondamentalistes et des laïcards souhaitent creuser un fossé entre le monde occidental et le monde religieux, il est urgent d'établir des ponts entre les régions, les opinions et les cultures».

turistes, dans lequel se trouvent également le Mexicain d'origine cubaine Angel Boligán Corbo, Kichka l'Israélien ou encore Boukhari le Palestinien, est jugée plus que nécessaire par Plantu, particulièrement aujourd'hui, où les atteintes au vivre-ensemble semblent se jouer dans une certaine indifférence collective, a-t-il indiqué il y a quelques jours au Devoir. «Aujourd'hui, au moment où des extrémistes fondamentalistes et des laïcards souhaitent creuser un fossé entre le monde occidental et le monde religieux, il est urgent d'établir des ponts entre les régions, les opinions et les cultures», dit-il, chose que ce projet de documentaire souhaite alimenter, à sa manière.

«Le rapport à la censure, à la liberté d'expression, est vécu différemment chez tous ces caricaturistes, mais il est également un problème chez chacun d'entre eux, y compris aux États-Unis ou en France, des endroits où les entraves à la parole ne sont pas forcément une évidence», dit M. Mihailianu. C'est que dans nos démocraties occi-

dentes, la communication a pris le dessus sur l'expression. On a des outils pour communiquer de plus en plus, c'est vrai, mais dans le déluge d'information que tout cela produit, l'expression démocratique, elle, tend à se perdre.»

Petite géopolitique par la résistance, passage au crible du présent par le dessin caustique, décalé, absurde ou poignant, le documentaire piloté par le réalisateur et le caricaturiste engagé annonce également un voyage loin du pessimisme habituel et des dénonciations faciles et torturées, prévient le duo. «Il est fascinant de rencontrer des artistes menacés de mort ou d'emprisonnement dans leur pays et qui sont toujours capables de garder leur humour et leur confiance en l'humanité», dit M. Mihailianu. C'est inspirant.» Une attitude qui mérite, selon lui, d'être mise en lumière, en espérant un peu «que cette lumière protège» ceux et celles de ces fantassins qui sont le plus menacés.

Le Devoir

LÉVIS

SUIITE DE LA PAGE 1

bonne. Donnera-t-elle aux citoyens le désir de participer davantage ou le contraire? L'un des candidats à Lévis, Antoine Dubé, a été frappé par l'ampleur du traumatisme. «On sent un cynisme à cause de la commission. On a beaucoup à travailler là-dessus. Plus que je m'y attendais.»

À Lévis, ils sont six à briguer le poste de maire. Trois avec un parti, trois comme indépendants. L'un d'eux dit même s'être lancé en politique à cause de la commission Charbonneau. «Il faut que les gens cessent de voter pour les partis politiques traditionnels et les politiciens carriéristes», plaide Stéphane Blais, un comptable qui se présente comme indépendant. «Tous ceux qui se présentent veulent en faire une carrière; moi, j'y vais juste pour quatre ans.»

Le plus connu des six candidats est Gilles Lehouiller, un ancien député libéral qui s'était présenté sans succès à la mairie en 2005. Soucieux de faire campagne autrement, le politicien dit avoir troqué les cocktails de financement pour un porte-à-porte intensif. Son équipe dit avoir déjà frappé à pas moins de 20 000 portes. «On pense qu'en accélérant la rencontre avec les gens, on va les intéresser à aller voter le 3 novembre», dit-il.

Cette semaine, M. Lehouiller avait convié les médias à un point de presse sur le transport et le trafic, un enjeu clé à Lévis comme à Québec. «Il y a 70 000 emplois à Lévis, ça fait beaucoup de travailleurs! dit-il. Il faut désengorger l'autoroute.»

M. Lehouiller défend les couleurs de l'ancien parti de M^{me} Marinelli, Force 10. Or il n'a rien d'un dauphin, note Antoine Dubé, de Nouveau Lévis. «Ils se sont combattus en 2005; alors, elle ne peut pas voter pour lui. Il n'avait pas été tendre envers elle.»

Ancien député bloquiste, M. Dubé s'est associé aux opposants traditionnels de l'ancienne mairesse, dont Gaston Cadrin et les adversaires du projet Rabaska. Lui aussi parle beaucoup de transport. «Sur 179 villes canadiennes, on se classe 139^e pour le transport en commun, dit-il. C'est presque gênant.»

A M^{me} Marinelli, il reproche son style. «Toute l'attention médiatique est sur le maire Labeaume et moins sur Lévis. M^{me} Marinelli avait un style plus discret et effacé.»

La participation électorale comme sport municipal?

Le troisième parti est représenté quant à lui par André Jean, qui joue la carte de la compétitivité. Pour convaincre les Lévisiens d'aller voter, il propose carrément d'en faire un concours. «Moi, je parie que Lévis va être l'endroit où il y a le plus de participation. Je lance le défi à toutes les municipalités au Québec de prendre ce défi-là au bond!»

Moins confiant que les autres en ce qui a trait au potentiel du transport en commun, il a notamment plaidé pour la venue d'une équipe de hockey junior dans sa ville. On l'a vu à Québec, ce genre d'idée plaît beaucoup même si ce domaine ne relève pas vraiment des élus municipaux.

«Il n'y a pas de projet qui vient chercher le monde», constate «l'incroyable Luc Cauchon», un animateur de radio qui est lui aussi de la course et ne cache pas en tirer un bénéfice promotionnel.

Dans le passé, M. Cauchon s'est fait tatouer le visage de Régis Labeaume sur une fesse pour rire. Sans les coups d'éclat, il voit mal comment intéresser les gens à la campagne. «J'ai l'impression que les gens s'en foutent énormément», dit l'animateur, dont le public cible a entre 25 et 45 ans.

Et pourtant, il y a beaucoup à faire dans cette ville de plus de 140 000 habitants au développement accéléré. «On a 42 kilomètres de façade sur le fleuve. C'est très étendu, note Isabelle Demers, une autre candidate indépendante. Les infrastructures de nos routes ne suivent pas les nouveaux développements.»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390